

**IX.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE LA GUERRE**

POUR L'EXERCICE 1882

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1882 est basé sur un effectif moyen de 45,409 hommes et de 8,954 chevaux.

L'effectif moyen qui a servi de base au Budget de l'exercice 1881 était de 45,098 hommes et de 8,949 chevaux.

Il y a donc pour 1882 une augmentation de 41 hommes et de 5 chevaux (41 employés de l'état-major particulier du génie, savoir : 4 éclusier, 7 agents de casernement, 1 chef mécanicien et 2 gardes forestiers, et 5 chevaux pour les officiers des compagnies de télégraphistes).

**RECETTES.**

Les recettes que le Département de la Guerre procurera au Trésor, pendant l'exercice 1882, et qui figurent au Budget des Voies et Moyens, sont évaluées à . . . . . fr. 339,100 »

## SAVOIR :

Pensions des élèves de l'École militaire . . . . . fr.	89,600 »
Produit de la vente des chevaux de réforme et des poulains.	150,000 »
Produit de la vente d'objets hors de service provenant du matériel de l'artillerie et du génie . . . . .	25,000 »
Produit du loyer du domaine de la Guerre, pêche des fossés, etc. . . . .	72,000 »
Bénéfices à produire par les établissements de l'artillerie. .	500 »
Produit de la vente des cartes de l'Institut cartographique militaire. . . . .	10,000 »
Remboursements divers . . . . .	12,000 »
SOMME ÉGALE. . . . . fr.	<u>339,100 »</u>

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

**DÉPENSES.**

Les crédits demandés pour l'exercice 1882 s'élèvent comme il suit, SAVOIR :

Charges ordinaires et permanentes . . . fr. 44,263,460 »	} 44,426,000 »
Charges extraordinaires et temporaires. . . 160,540 »	
Le crédit général demandé pour l'exercice 1881 se monte à 44,345,100 »	

Le Budget de 1882 présente donc une augmentation de fr. 82,900 »

Le tableau ci-dessous résume les différences qui existent entre les crédits demandés pour quelques articles du Budget de 1882 et ceux qui sont portés aux articles correspondants du Budget de 1881.

ARTICLES du Budget.	SERVICES.	EN PLUS qu'au Budget de 1881.	EN MOINS qu'au Budget de 1881.
15	Traitement et solde du Génie . . . . .	10,900 »	»
17	Traitement du personnel de l'École militaire . . . . .	»	1,500 »
18	Dépenses d'administration de l'École militaire. . . . .	11,500 »	»
24	Casernement des hommes . . . . .	62,000 »	»
	TOTAUX . . . . .	84,400 »	1,500 »
	RESTE augmentation nette. . . . . fr.	82,900 »	

Le Département de la Guerre n'a pas porté au Budget de l'exercice 1882 les crédits nécessaires pour l'entretien du contingent supplémentaire de 533 hommes, qui sera incorporé le 1<sup>er</sup> octobre 1881, afin de combler les pertes éprouvées par le contingent de 1879, pendant la première année de service des miliciens de cette classe.

La dépense résultant de l'entretien de ce contingent supplémentaire ( qui sera tenu en solde pendant toute l'année 1882) peut être évaluée approximativement comme il suit :

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Solde et habillement de 533 hommes ou 194,545 journées à 60 centimes . . . . .	fr.	116,727 »
Pain de 533 hommes ou 194,545 journées à 18 centimes.		35,018 10
Viande de 533 hommes ou 194,545 journées à 52 centimes.		62,254 40
TOTAL. . . . .		fr. 213,999 50
A déduire, environ 4 p. % pour les pertes qui surviendront parmi ces hommes dans le courant de l'année 1882 . . . . .		
		8,999 50
RESTE. . . . .		fr. 205,000 »

Le Budget de 1882 ne comprend également pas les crédits nécessaires pour l'entretien pendant trois mois du contingent supplémentaire qui sera fourni le 1<sup>er</sup> octobre de cette année par la classe de 1882, pour combler les pertes survenues : 1<sup>o</sup> dans le contingent de 1880, pendant la première année de son service, et 2<sup>o</sup> dans le contingent de 1879, pendant la seconde année de son service.

Il est impossible d'évaluer dès à présent le montant de la dépense résultant de cet entretien, parce que le chiffre des pertes à combler par la classe de 1882 ne peut être constaté qu'à la fin de l'exercice 1881, époque à laquelle la loi du contingent fixera le chiffre du contingent supplémentaire à fournir par cette classe de 1882.

Le Département de la Guerre se réserve de demander, à l'expiration de l'exercice 1882, les crédits supplémentaires ou les transferts destinés à lui allouer les fonds nécessaires pour couvrir la dépense faite pendant cet exercice pour l'entretien des contingents supplémentaires fournis par les classes de 1881 et 1882.

Les augmentations de crédit portées au Budget de 1882 sont expliquées et justifiées dans les notes ci-après :

## CHAPITRE III.

## SOLDE DES TROUPES.

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

Augmentation nette : 10,900 francs.

L'augmentation de crédit demandée à l'article 15 du Budget est destinée, en partie, à régulariser les dispositions qui ont été prises pour accorder l'indemnité de fourrages aux quatre officiers de la compagnie des télégraphistes de campagne et au commandant de la compagnie des télégraphistes de place.

En ce qui concerne les télégraphistes de campagne, l'expérience a démontré que dans les manœuvres, l'étendue des distances à parcourir et la rapidité

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

des mouvements ne permettent pas aux officiers d'exécuter à pied le service dont ils sont chargés, et le Département de la Guerre a accordé à ces officiers, sur le pied de paix, la ration de fourrages qui ne leur était attribuée que sur le pied de guerre.

La même disposition a été prise en faveur du commandant de la compagnie des télégraphistes de place, dont le service, à Anvers, s'étend à des distances considérables et ne peut être convenablement exécuté, si cet officier ne peut disposer d'un cheval.

La seconde partie de l'augmentation de crédit demandée à l'article 15 s'applique au traitement annuel de quelques agents subalternes de l'état-major particulier du génie, qui ont été nommés pour compléter le personnel des gardes-éclusiers et des agents de casernement, et pour occuper quelques emplois dont la création a été reconnue nécessaire.

Le tableau ci-après donne le détail des modifications qui sont proposées à l'article 15 du Budget.

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

	EN PLUS qu'au Budget de 1881.	EN MOINS qu'au Budget de 1881.
1° Augmentation provenant des rations de fourrages accordées aux officiers des compagnies de télégraphistes :		
5 Chevaux ou 1825 journées d'indemnité de fourrages à 1,70. . . . .	5,102 50	»
2° Augmentation provenant du traitement annuel des employés ci-après :		
1 Garde-éclusier à fr. 1,525 par an . . . . . fr. 1,525 »		
2 Agents de casernement à fr. 240 par an . . . . . fr. 480 »		
5 Id. à fr. 150 par an . . . . . fr. 750 »		
1 Chef mécanicien du fort S'-Philippe . . . . . fr. 2,200 »		
1 Garde forestier au camp de Beverloo. . . . . fr. 2,100 »		
1 Garde particulier . . . . . fr. 1,000 »	7,855 »	
3° Diminué en plus sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 15.		57 50
TOTAUX. . . . . fr.	10,957 50	57 50
RESTE AUGMENTATION NETTE. . . . . fr.	10,900 »	

## CHAPITRE V.

## ACADÉMIE MILITAIRE.

Le Département de la Guerre propose d'allouer à l'article 18 du Budget (dépenses d'administration de l'École militaire) :

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

1° A titre de charge extraordinaire et temporaire, un crédit de 10,000 francs destiné à l'achat des instruments nécessaires pour constituer à l'École militaire un cabinet complet de géodésie et de topographie, qui est indispensable pour l'enseignement de ces sciences.

2° Une augmentation de crédit de 1,500 francs, destinée à renforcer l'allocation accordée pour l'entretien et le renouvellement des appareils et instruments qui font partie des collections de l'école; cette augmentation est compensée par la diminution d'une somme égale opérée sur l'article 17 du Budget (*Traitement du personnel de l'École militaire*)

## CHAPITRE VIII.

PAIN, VIANDE, FOURRAGES EN AUTRES PRESTATIONS.

ART. 24. — *Casernement des hommes.*

Augmentation nette : 62.000 francs.

Le Département de la Guerre dispose pour le coucher des troupes de . . . 36,200 fournitures appartenant à la compagnie des lits militaires.  
Et de . . . 6,000 lits environ, appartenant aux villes.

TOTAL. 42,200 lits.

Ces lits, disséminés dans les 36 garnisons occupées par les troupes, suffisent à peine pour les besoins actuels du couchage, puisque l'effectif *moyen* porté au Budget est de 41,521 sous-officiers et soldats; or, cet effectif s'élève, à certains moments, bien au delà de ce chiffre, et le Département de la Guerre doit alors pourvoir au coucher des troupes au moyen des fournitures de l'État.

Cette situation, qui excite des plaintes fondées, va s'aggraver sous peu par l'incorporation successive des contingents supplémentaires, qui seront appelés à combler les pertes éprouvées par les contingents des classes de milice antérieures.

Il est donc indispensable et urgent de pourvoir à une augmentation du matériel de couchage, et le Département de la Guerre a porté, dans ce but, au Budget de 1882, les fonds nécessaires pour le loyer de 5,000 nouvelles fournitures de la compagnie des lits militaires.

Un projet de loi spécial sera présenté prochainement à la Législature pour autoriser le Gouvernement à passer un contrat à cette fin avec ladite compagnie.

Le tableau ci-après donne le détail des modifications proposées à l'article 24 du Budget.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 24. — *Casernement des hommes.*

	EN PLUS qu'au Budget de 1881.	EN MOINS qu'au Budget de 1881.
1° Augmentation de 5,000 fournitures de couchage de la compagnie des lits militaires à fr. 15 par an . . . . .	75,000 »	
2° Diminution de 200,000 journées de couchage pour les fournitures appartenant aux villes, à 0,05 <sup>c</sup> par journée . . . . .		10,000 »
3° Diminution de 142,500 journées d'occupation des fournitures de l'État à 0,02 <sup>c</sup> . . . . .		2,850 »
4° Diminué sur les dépenses diverses pour arrondir le chiffre de l'article 24 . . . . .		150 »
TOTAUX . . . . fr.	75,000 »	13,000 »
RESTE AUGMENTATION NETTE . . . . fr.	62,000 »	

Bruxelles, le 27 janvier 1881.

*Le Ministre de la Guerre,*

A. GRATRY.

(390)



**PROJET DE LOI.****LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre de la Guerre et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE PREMIER.**

Le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1882, est fixé à la somme de *quarante-quatre millions quatre cent vingt-six mille francs* (44,426,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

**ART. 2.**

Le Gouvernement est autorisé à prélever, sur les crédits ouverts aux articles 12, 15, 16, 17, 24, 26, 27, 28, 30 et 32 du Budget, les sommes nécessaires pour pourvoir à l'insuffisance de crédits qui pourrait résulter du renchérissement des vivres et des fourrages, sur les articles 6, 7, 8, 10, 22 et 23.

Le Gouvernement est également autorisé à transférer de l'article 22 (pain et viande) à l'article 23 (fourrages en nature) et vice versâ, les sommes nécessaires pour combler le déficit que pourrait présenter l'un ou l'autre de ces articles.

**ART. 3.**

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suif, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les soins de l'administration de la Guerre, et le produit sera porté en déduction du montant des achats de bétail.

## ART. 4.

Le Ministre de la Guerre est autorisé à transférer aux articles 20, 25 et 29 du Budget de son Département pour l'exercice 1882, les excédents que laisseront éventuellement les articles 13 et 14 du Budget (solde des troupes de cavalerie et d'artillerie), afin de les affecter à l'achat des chevaux et des harnachements nécessaires à la cavalerie et à l'artillerie, d'après les effectifs de la nouvelle organisation.

Les dépenses à imputer sur ces excédents pourront être effectuées ou engagées jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1883.

Donné à Bruxelles, le 27 février 1881.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Guerre,*

A. GRATRY.

*Le Ministre des Finances,*

CHARLES GRAUX.

---

# BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	.	} 482,000 »
2	— des fonctionnaires et employés civils . . . . .	200,000 »	.	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre. . . . .	16,000 »	.	
4	Matériel . . . . .	55,000 »	.	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire . . . . .	40,000 »	150,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>				
<b>ÉTATS-MAJORS.</b>				
6	Traitement de l'état-major général . . . . .	896,000 »	.	} 1,408,200 »
7	— — des provinces et des places . . . . .	514,200 »	.	
8	— du service de l'intendance . . . . .	258,000 »	.	
<b>CHAPITRE III.</b>				
<b>SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.</b>				
9	Traitement des officiers de santé . . . . .	302,200 »	.	} 1,152,200 »
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux . . . . .	665,000 »	.	
11	Service pharmaceutique. . . . .	185,000 »	.	
<b>CHAPITRE IV.</b>				
<b>SOLDE DES TROUPES.</b>				
12	Traitement et solde de l'infanterie . . . . .	13,524,500 »	.	} 24,589,900 »
13	— — de la cavalerie . . . . .	3,771,000 »	.	
14	— — de l'artillerie . . . . .	5,500,000 »	.	
15	— — du génie . . . . .	1,510,500 »	.	
16	— — du bataillon d'administration . . . . .	677,900 »	.	
<p>Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.</p>				
<b>À REPORTER . . . . . fr.</b>		<b>27,542,500 »</b>	<b>150,000 »</b>	<b>27,692,500 »</b>

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	27,542,300 »	150,000 »	27,692,300 »
	<b>CHAPITRE V.</b> ACADÉMIE MILITAIRE.			
17	Personnel de l'École militaire et de l'École de guerre . . . . .	232,100 »	»	286,400 »
18	Dépenses d'administration . . . . .	44,300 »	10,000 »	
	<b>CHAPITRE VI.</b> ETABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
19	Traitement du personnel des établissements . . . . .	66,575 »	»	1,107,555 »
20	Matériel de l'artillerie . . . . .	1,041,180 »	»	
	<b>CHAPITRE VII.</b> MATÉRIEL DU GÉNIE.			
21	Matériel du génie . . . . .	1,460,000 »	»	1,460,000 »
	<b>CHAPITRE VIII.</b> PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
22	Pain et viande . . . . .	6,802,800 »	»	15,564,800 »
23	Fourrages en nature . . . . .	4,751,300 »	»	
24	Casernement des hommes . . . . .	775,000 »	»	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement . . . . .	100,000 »	»	
26	Frais de route et de séjour . . . . .	110,000 »	»	
27	Transports généraux . . . . .	95,000 »	»	
28	Chauffage et éclairage des corps de garde . . . . .	118,000 »	»	
29	Remonte . . . . .	852,700 »	»	
	<b>CHAPITRE IX.</b> TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
30	Traitements divers et honoraires . . . . .	145,000 »	»	185,000 »
31	Frais de représentation . . . . .	20,000 »	»	
	A REPORTER. . . . . fr.	44,116,055 »	160,000 »	44,276,055 »

## POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	44,116,055 °	100,000 °	44,276,055 °
	<b>CHAPITRE X.</b> PENSIONS ET SECOURS.			
52	Pensions et secours . . . . .	154,460 °	540 °	135,000 °
	<b>CHAPITRE XI.</b> DÉPENSES IMPRÉVUES.			
55	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	14,945 °	°	14,945 °
	TOTAL GÉNÉRAL DU BUDGET. . . . . fr.	44,265,460 °	160,540 °	44,426,000 °

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 27 février 1881.

PAR LE ROI :

**LÉOPOLD.**

*Le Ministre de la Guerre,*

A. GRATRY.

*Le Ministre des Finances,*

CHARLES GRAUX.

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR 1882.

## SERVICES SPÉCIAUX.

*Sommes restant disponibles, au 1<sup>er</sup> janvier 1881, sur crédits alloués antérieurement.*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 1881.
<b>A. — Frais de guerre et de défense.</b>		
Travaux de défense à Anvers et à Termonde. (Loi du 2 septembre 1870.) . . . . .	2,150,000 »	571,767 69
Loi du 2 juillet 1877. { 1 <sup>o</sup> exhaussem <sup>t</sup> des affûts de siège pour canons rayés. . . . .	782,000 »	198,505 24
{ 2 <sup>o</sup> Ouvrages de défense des forts du bas Escaut . . . . .	1,800,000 »	80,574 39
Loi du 18 avril 1878. { 1 <sup>o</sup> Construction de deux forts permanents en avant de Lierre et de Waelhem sur la rive gauche de la Nèthe. . . . .	5,000,000 »	654,452 02
{ 2 <sup>o</sup> Complément et amélioration de l'artillerie . . . . .	7,500,000 »	5,123,373 85
Achèvement des forts de Merxem, de Zwynrecht et de Cruybeke. (Loi du 5 juin 1878.) . . . . .	2,200,000 »	244,988 09
<b>B. — Bâtimens militaires.</b>		
Construction par l'État des bâtimens destinés au casernement des troupes à Saint-Nicolas. (Loi du 2 août 1879.) . . . . .	5,000 »	5,000 »
Construction de casernes et hôpitaux militaires. (Loi du 27 avril 1880.) . . . . .	4,500,000 »	4,006,058 01
<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	<b>21,937,000 »</b>	<b>10,884,719 27</b>

**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE**

pour l'exercice 1882.



## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
1	•	Traitement du Ministre . . . . . fr.	21,000	•
2	•	— de 50 fonctionnaires et employés civils. . . . . 166,700	200,000	•
	•	— des huissiers, messagers et gens de service. . . . . 33,300		
3	•	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre. . . . . 10,000	16,000	•
	•	— aux sous-officiers — — — — — 6,000		
<i>Matériel.</i>				
4	•	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais. . . . . 22,000	55,000	•
	•	Chauffage et éclairage. . . . . 13,000		
	•	Entretien des locaux, achats et entretien du mobilier, etc. . . . . 20,000		
<b>Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire.</b>				
<i>Dépôt de la Guerre.</i>				
a.		Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Dépôt de la Guerre . . . . . fr. 14,000		
<i>Institut cartographique militaire.</i>				
<b>Charges ordinaires et permanentes.</b>				
5		Reconnaisances militaires, achats d'instruments, etc. . . . . fr. 5,000	26,000	•
		Traitement de 6 graveurs et dessinateurs permanents . . . . . 21,000		
b.		<b>Charges extraordinaires et temporaires.</b>	40,000	150,000
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays . . . . . 150,000		
<b>TOTAL DU CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			<b>332,000</b>	<b>150,000</b>



## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000 »	21,000 »	»	»		
200,000 »	200,000 »	»	»		
16,000 »	16,000 »	»	»		
55,000 »	55,000 »	»	»		
190,000 »	190,000 »	»	»		
482,000 »	482,000 »	»	»		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	EFFECTIF.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	
						DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
						Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
<b>CHAPITRE II.</b>							
<b>ÉTATS-MAJORS.</b>							
<i>État-major général.</i>							
<b>Officiers généraux.</b>							
SECTION D'ACTIVITÉ.							
		9	36	Lieutenants-généraux, à . . . . .	fr. 18,500	fr. 166,500	»
		18	54	Généraux-majors, à . . . . .	12,700	228,600	»
						595,100	»
		27	90	A DÉDUIRE : $\frac{1}{3}$ p. % pour médicaments. . . . .		1,975 50	
							593,124 50
SECTION DE RÉSERVE.							
		2	6	Lieutenants-généraux employés à un service sédentaire, à . . . . .	fr. 14,800	fr. 29,600	»
		4	8	Généraux-majors en service actif sédentaire, à . . . . .	10,160	40,640	»
						70,240	»
		6	14	A DÉDUIRE : $\frac{1}{3}$ p. % pour médicaments. . . . .		551 20	
							69,888 80
a.				<b>TOTAL.</b> . . . .	fr. 465,015 50		
				<b>A DÉDUIRE :</b>			
				Pour un lieutenant-général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) . . . . .	fr. 18,500	»	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{3}$ p. % pour médicaments . . . . .		92 50	
							18,407 50
				<b>RESTE</b> . . . .	fr. 444,605 80		
				<b>A AJOUTER :</b>			
				Le supplément de traitement dû à un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants-généraux . . . . .	fr. 2,000	»	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{3}$ p. % pour médicaments . . . . .		10	»
							1,990 »
				<b>TOTAL.</b> . . . .	fr. 446,595 80		
<b>Corps d'état-major.</b>							
		4	12	Colonels, à . . . . .	fr. 9,500	fr. 38,000	»
		4	8	Lieutenants-colonels, à . . . . .	7,100	28,400	»
		8	16	Majors, à . . . . .	6,500	50,400	»
		18	56	Capitaines de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . .	5,100	91,800	»
		12	24	— de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	4,400	52,800	»
						261,400	»
		46	96	A DÉDUIRE : $\frac{1}{3}$ p. % pour médicaments. . . . .		1,507	»
							260,093 »
		79	200	<b>A REPORTER.</b> . . . .	fr. 706,688 80		

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
TOTAL.				

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	EFFECTIF. HOMMES. CHEVAUX.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
					Charges ordinaires ou permanentes.	Charges extraordinaires ou temporaires.
				REPORT. . . . . fr. 706,688 80		
				<b>Aides de camp et officiers d'ordonnance.</b>		
				Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie, employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près des généraux commandants de division et de brigade; SAVOIR :		
				» 2 1 capitaine d'infanterie de 1 <sup>re</sup> classe . . à. fr. 1,500 . . fr. 1,500 »		
				» 10 5 — — de 2 <sup>e</sup> classe . . à. . 1,000 . . . 5,000 »		
				» 12 6 — — de 3 <sup>e</sup> classe . . à. . 850 . . . 5,100 »		
				» 12 6 lieutenants d'infanterie. . . . . à. . 850 . . . 5,100 »		
				» 2 1 lieutenant d'artillerie . . . . . à. . 375 . . . 375 »		
				» 2 1 capitaine en 1 <sup>er</sup> du génie . . . . . à. . 500 . . . 500 »		
				» 2 1 lieutenant du génie. . . . . à. . 375 . . . 375 »		
				» 42	17,750 »	
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments . . . . . 88 75		
					17,661 25	
				TOTAL. . . . . fr. 724,350 05		
				<b>Indemnité de vivres de campagne.</b>		
6 (suite.)	a.			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo (dépense approximative) . . . . . 1,768 45		
				<b>Indemnité de fourrages.</b>		
				242 chevaux $\times$ 365 = 88,330 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c <sup>e</sup> . . . . . fr. 150,161 »		
				A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour le général-major commandant de division . . . . . fr. 620 50		
					150,781 50	896,000 »
				<b>Frais de bureau.</b>		
				2 lieutenants-généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs. . . . . fr. 4,000 »		
				1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie . . . . . 800 »		
				2 — des circonscriptions militaires. $\left\{ \begin{array}{l} 1 \text{ à } 1,500 \text{ »} \\ 1 \text{ à } 1,200 \text{ »} \end{array} \right\}$ 2,700 »		
				4 — des divisions d'infanterie, à . . . . . 600 . . 2,400 »		
				2 — de cavalerie, à . . . . . 600 . . 1,200 »		
				16 généraux-majors, commandant une brigade, à . . . . . 500 . . 8,000 »		
					19,100 »	
				A REPORTER. . . . . fr.	896,000 »	»

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
896,000 »	896,000 »		»	»	
896,000 »	896,000 »		»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	EFFECTIF. HOMMES. CHEVAUX.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
						Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
					REPORT. . . . . fr.	896,000 "	"
				<b>État-major des provinces et des places.</b>			
				<b>État-major des provinces.</b>			
	a.	5	10	Généraux-majors ou colonels, à 10,160 francs . . . . . fr.	50,800 "		
		"	9	Supplément de traitement aux aides de camp des commandants de province, à 500 francs . . . . .	4,500 "		
		5	19		55,300 "		
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. . . . .	278 50		
					55,023 50		
				<b>État-major des places.</b>			
	b.	5		Commandants de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . fr.	7,500 . . . . . 37,500 "		
		4		— de 2 <sup>e</sup> — , à . . . . .	6,000 . . . . . 24,000 "		
		9		— de 3 <sup>e</sup> — , à . . . . .	5,000 . . . . . 45,000 "		
		2	a) 6	Majors, à . . . . .	4,500 . . . . . 9,000 "		
		9		Adjudants de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . .	3,500 . . . . . 31,500 "		
		8		— de 2 <sup>e</sup> — , à . . . . .	2,400 . . . . . 19,200 "		
		4		— de 3 <sup>e</sup> — , à . . . . .	2,100 . . . . . 8,400 "		
					174,600 "		
		41	6	A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. . . . .	873 "		
					175,727 "		
		46	25				
				<b>Aumôniers.</b>			
	c.			Traitement des aumôniers et desservants . . . . .	44,950 "	514,200 "	"
				<b>Indemnité de vivres de campagne.</b>			
	d.			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. ( Dépense approximative ) . . . . .	1,027 "		
				<b>Indemnité de fourrages.</b>			
	e.			25 chevaux $\times$ 565 = 9,125 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c' . . . . .	15,512 50		
				<b>Frais de bureau.</b>			
	f.	9		9 commandants de province à . . . . .	1,000 . . . . . 9,000 "		
		1		— de place, à . . . . .	1,200 . . . . . 1,200 "		
		2		— , à . . . . .	1,000 . . . . . 2,000 "		
		1		— , à . . . . .	800 . . . . . 800 "		
		8		— , à . . . . .	500 . . . . . 4,000 "		
		12		— , à . . . . .	400 . . . . . 4,800 "		
		4		— , à . . . . .	240 . . . . . 960 "		
		6		— , à . . . . .	150 . . . . . 900 "		
		3		— , à . . . . .	100 . . . . . 500 "		
					25,960 "		
					A REPORTER. . . . . fr.	1,210,200 "	"

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
896,000 »	896,000 »		»	»	
314,200 »	314,200 »		»	»	a) A repartir par le Ministre, selon les besoins du service
1,210,200 x	1,210,200 »		»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE		
				Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.	
			REPORT. . . . . fr.	1,210,200	»	
		<i>Intendance militaire a).</i>				
		<b>Traitement.</b>				
		EFFECTIF.				
		HORRES. CHEVAUX.				
		1	2	Intendant en chef, à . . . . . fr. 12,700 . . . . .	12,700	»
		3	»	Intendants de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 9,500 . . . . .	28,500	»
		6	»	— de 2 <sup>me</sup> id., à . . . . . 7,100 . . . . .	42,600	»
a.		12	12	Sous-intendants de première classe, à . . . . . 6,500 . . . . .	75,600	»
		13	»	— de deuxième classe, à . . . . . 4,600 . . . . .	59,800	»
		35	14		219,200	»
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments. . . . .	1,096	»
					218,104	»
		<b>Indemnité de vivres de campagne.</b>				
	b.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative) . . . . .		1,209	»	
					258,000	»
		<b>Indemnité de fourrages.</b>				
	c.	14 chevaux $\times$ 365 = 5,110 journées d'indemnité représentative, à fr. 170 c <sup>t</sup> . . . . .		8,687	»	
	d.	Frais de bureau. . . . . b)		30,000	»	
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.		1,468,200	»	



DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.																																		
			AUUMENTATION.	DIMINUTION.																																			
1,210,200	"	1,210,200	"	"	<p>a)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">COMPOSITION ORGANIQUE.</th> </tr> <tr> <th>INTENDANTS.</th> <th>Officiers COMPTABLES des corps.</th> <th>TOTAL.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Intendant en chef. . . . .</td> <td>1</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>— de 1<sup>re</sup> classe. . . . .</td> <td>3</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>— de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td>6</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Sous-intendants de 1<sup>re</sup> classe. . . . .</td> <td>12</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>— de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td>13</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Capitaines quartiers-maitres . . . . .</td> <td>"</td> <td>38</td> </tr> <tr> <td>Lieutenants et sous-lieutenants officiers payeurs . . . . .</td> <td>"</td> <td>75</td> </tr> <tr> <td>Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillem<sup>t</sup>. . . . .</td> <td>"</td> <td>37</td> </tr> <tr> <td></td> <td>35</td> <td>(*) 150</td> <td>185</td> </tr> </tbody> </table> <p>(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.</p> <p>b) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.</p>	COMPOSITION ORGANIQUE.			INTENDANTS.	Officiers COMPTABLES des corps.	TOTAL.	Intendant en chef. . . . .	1	"	— de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	3	"	— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	6	"	Sous-intendants de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	12	"	— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	13	"	Capitaines quartiers-maitres . . . . .	"	38	Lieutenants et sous-lieutenants officiers payeurs . . . . .	"	75	Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillem <sup>t</sup> . . . . .	"	37		35	(*) 150	185
COMPOSITION ORGANIQUE.																																							
INTENDANTS.	Officiers COMPTABLES des corps.	TOTAL.																																					
Intendant en chef. . . . .	1	"																																					
— de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	3	"																																					
— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	6	"																																					
Sous-intendants de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	12	"																																					
— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	13	"																																					
Capitaines quartiers-maitres . . . . .	"	38																																					
Lieutenants et sous-lieutenants officiers payeurs . . . . .	"	75																																					
Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillem <sup>t</sup> . . . . .	"	37																																					
	35	(*) 150	185																																				
258,000	"	258,000	"	"																																			
1,468,200	"	1,468,200	"	"																																			

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	EFFECTIF.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
					Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
				<b>CHAPITRE III.</b>		
				<b>SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).</b>		
				<b>Traitement des officiers de santé.</b>		
		1	2	Inspecteur général, à . . . . . fr. 12,700 12,700 »		
		4	»	Médecins principaux de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 8,500 34,000 »		
		8	»	— principaux de 2 <sup>e</sup> classe, à . . . . . 7,100 56,800 »		
		1	»	— de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 4,200 4,200 »		
		20	»	— adjoints, à . . . . . 2,625 52,500 »		
		1	»	Pharmacien en chef, à . . . . . 6,500 6,500 »		
	a.	2	»	Pharmaciens principaux, à . . . . . 5,100 10,200 »		
		10	»	Pharmaciens de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 4,200 42,000 »		
		12	»	— de 2 <sup>e</sup> classe, à . . . . . 3,250 39,000 »		
		12	»	— de 3 <sup>e</sup> classe, à . . . . . 2,800 33,600 »		
		1	1	Vétérinaire en chef, à . . . . . 6,500 6,500 »		
		72	3		298,000 »	
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments. . . . . 1,400 »		
					296,510 »	
				<b>Indemnité de vivres de campagne.</b>		
	b.			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative) . . . . . 1,828 50		
				<b>Indemnité de fourrages.</b>		
	c.			3 chevaux $\times$ 365 = 1,095 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c <sup>t</sup> . . . . . 1,861 50	302,200 »	
				<b>Frais de bureau.</b>		
	d.			Inspecteur général du service de santé. . . . . 2,000 »		
				<b>Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.</b>		
	10			415,000 journées (b) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à 1 fr 60 c <sup>t</sup> . . . . . fr. 664,000 »		
				625 journées de miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condamnation. . . . . 1,000 »	665,000 »	
				<b>Service pharmaceutique.</b>		
	11			Achat de médicaments, linge à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires malades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses . . . . . 185,000 »		
				<b>TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.</b>	1,152,200 »	

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.																																										
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																											
TOTAL.																																														
302,200 »	302,200 »	»	»	<p>a)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">COMPOSITION organique.</th> </tr> <tr> <th>SERVICE des HÔPITAUX.</th> <th>SERVICE des CORPS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général . . . . .</td> <td>1 »</td> </tr> <tr> <td>Médecins principaux de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td>4 »</td> </tr> <tr> <td>— principaux de 2<sup>e</sup> classe. . . . .</td> <td>8 »</td> </tr> <tr> <td>— de régiment { de 1<sup>re</sup> classe. . . . . 10 de 2<sup>me</sup> — . . . . . 25 }</td> <td>» 35</td> </tr> <tr> <td>— de bataillon de 1<sup>re</sup> classe. . . . .</td> <td>1 35</td> </tr> <tr> <td>— — de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td>» 46</td> </tr> <tr> <td>— adjoints. . . . .</td> <td>20 »</td> </tr> <tr> <td>Pharmacien en chef. . . . .</td> <td>1 »</td> </tr> <tr> <td>Pharmaciens principaux . . . . .</td> <td>2 »</td> </tr> <tr> <td>— de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td>10 »</td> </tr> <tr> <td>— de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td>12 »</td> </tr> <tr> <td>— de 3<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td>12 »</td> </tr> <tr> <td>Vétérinaire en chef . . . . .</td> <td>1 »</td> </tr> <tr> <td>Vétérinaires principaux. . . . .</td> <td>» 2</td> </tr> <tr> <td>— de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td>» 10</td> </tr> <tr> <td>— de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td>» 14</td> </tr> <tr> <td>— de 3<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td>» 8</td> </tr> <tr> <td></td> <td>73 (*) 150</td> </tr> <tr> <td></td> <td>923</td> </tr> </tbody> </table>	COMPOSITION organique.		SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.	Inspecteur général . . . . .	1 »	Médecins principaux de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	4 »	— principaux de 2 <sup>e</sup> classe. . . . .	8 »	— de régiment { de 1 <sup>re</sup> classe. . . . . 10 de 2 <sup>me</sup> — . . . . . 25 }	» 35	— de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	1 35	— — de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	» 46	— adjoints. . . . .	20 »	Pharmacien en chef. . . . .	1 »	Pharmaciens principaux . . . . .	2 »	— de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	10 »	— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	12 »	— de 3 <sup>me</sup> — . . . . .	12 »	Vétérinaire en chef . . . . .	1 »	Vétérinaires principaux. . . . .	» 2	— de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	» 10	— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	» 14	— de 3 <sup>me</sup> — . . . . .	» 8		73 (*) 150		923
COMPOSITION organique.																																														
SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.																																													
Inspecteur général . . . . .	1 »																																													
Médecins principaux de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	4 »																																													
— principaux de 2 <sup>e</sup> classe. . . . .	8 »																																													
— de régiment { de 1 <sup>re</sup> classe. . . . . 10 de 2 <sup>me</sup> — . . . . . 25 }	» 35																																													
— de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	1 35																																													
— — de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	» 46																																													
— adjoints. . . . .	20 »																																													
Pharmacien en chef. . . . .	1 »																																													
Pharmaciens principaux . . . . .	2 »																																													
— de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	10 »																																													
— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	12 »																																													
— de 3 <sup>me</sup> — . . . . .	12 »																																													
Vétérinaire en chef . . . . .	1 »																																													
Vétérinaires principaux. . . . .	» 2																																													
— de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	» 10																																													
— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	» 14																																													
— de 3 <sup>me</sup> — . . . . .	» 8																																													
	73 (*) 150																																													
	923																																													
665,000 »	665,000 »	»	»	<p>b) Infanterie. . . . . 251,100 journées. Cavalerie. . . . . 78,700 » Artillerie. . . . . 72,300 » Génie. . . . . 11,300 » Bataillon d'administration . . . . . 4,600 »</p> <p>TOTAL. . . . . 418,000 journées.</p>																																										
185,000 »	185,000 »	»	»																																											
1,152,200 »	1,152,200 »	»	»																																											

(\*) Ces officiers de santé figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont comptés dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE											
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.										
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2">EFFECTIF.</th> </tr> <tr> <th>HOMMES.</th> <th>CHEVAUX.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1852</td> <td>254</td> </tr> <tr> <td>25571</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>27425</td> <td>254</td> </tr> </tbody> </table>	EFFECTIF.		HOMMES.	CHEVAUX.	1852	254	25571	"	27425	254		
EFFECTIF.														
HOMMES.	CHEVAUX.													
1852	254													
25571	"													
27425	254													
		<b>CHAPITRE IV.</b> <b>SOLDE DES TROUPES.</b> <i>Traitement et solde de l'infanterie.</i> <b>Traitement, solde et accessoires.</b>												
		1852 254 Officiers de tous grades . . . . . fr. 5,447,900 81												
		25571 " Sous-officiers et soldats . . . . . 7,445,498 40												
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. fr. 59,000 »												
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . . 19,200 »												
12	a.	Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres. . . . . 50,000 »												
		Première mise de petit équipement à allouer à 8,104 miliciens et à 600 volontaires à incorporer, soit, à 56 francs . . . . . 515,544 »												
		Frais de voyage des miliciens rappelés sous les armes . . . . . 40,000 »												
		13,355,005 21												
		<b>A DÉDUIRE :</b>												
		Pour 251,100 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 64 centimes. . . . . fr. 160,704 »												
		Pour vacances et petites permissions . . . . . 360,006 21												
		520,710 21												
		12,834,295 »												
		<b>A REPORTER. . . fr. 12,834,295 »</b>												

# INFANTERIE.

Cette arme se compose : 1° d'un régiment de carabiniers formé de quatre bataillons actifs et de deux bataillons non-actifs (à quatre compagnies) et d'un dépôt;  
 2° d'un régiment de grenadiers,  
 3° de trois régiments de chasseurs à pied, } formés chacun de trois bataillons actifs et d'un bataillon non-actif (à quatre compagnies) et d'un dépôt;  
 4° de quatorze régiments de ligne,  
 5° de deux compagnies sédentaires;  
 6° d'un corps de discipline et de correction formé de six compagnies;  
 7° d'une école d'enfants de troupe;  
 8° d'officiers à la suite des régiments.

## OFFICIERS.

GRADES.	Effectif par unité			Composition d'un régiment			Soit pour :						TOTAUX.		TRAITEMENT		MONTANT	
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Les deux compagnies sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	Les officiers hors cadre.	Officiers.	Chevaux.	annuel.	par GRADE.	par CATÉGORIE.	
<b>États-majors actifs</b> } 19 régiments. 58 bataillons.																		
Colonels . . . . .	1	"	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	38	8,500 "	161,500 "		
Lieutenants-colonels . . . . .	1	"	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	38	6,500 "	123,500 "		
Majors . . . . .	"	1	"	4	5	5	4	5	51	"	"	"	58	116	5,500 "	519,000 "		
Capitaines-adjudants-majors montés . . . . .	1	"	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	19	3,950 "	75,050 "		
— — non montés. . . . .	"	1	"	4	5	5	4	5	51	"	"	"	58	"	3,450 "	200,100 "		
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau . . . . .	1	"	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	2,250 "	42,750 "		
— — officiers-payeurs . . . . .	"	1	"	4	5	5	4	5	51	"	"	"	58	"	2,462 50	142,825 "		
Médecins de régiment de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	"	"	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	5	"	6,500 "	51,500 "		
— — de 2 <sup>me</sup> classe . . . . .	"	"	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	14	"	5,100 "	71,400 "		
— de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	4,200 "	79,800 "		
— — de 2 <sup>e</sup> classe. . . . .	"	"	"	2	1	1	2	1	17	"	"	"	20	"	3,250 "	65,000 "		
<b>232 compagnies de bataillons actifs.</b>																		
Capitaines de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe. . . . .	"	"	1	16	12	12	16	12	204	"	"	"	252	"	3,450 "	800,400 "	1,312,425	
Lieutenants et sous-lieutenants . . . . .	"	"	3	48	30	30	48	30	612	"	"	"	096	"	2,250 "	1,506,000 "		
<b>20 bataillons non-actifs, 50 compagnies.</b>																		
Majors . . . . .	"	1	"	2	1	1	2	1	17	"	"	"	20	20	5,500 "	110,000 "	2,366,400	
Capitaines-adjudants-majors non montés. . . . .	"	1	"	2	1	1	2	1	17	"	"	"	20	"	3,450 "	69,000 "		
Capitaines de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe. . . . .	"	"	1	8	4	4	8	4	68	"	"	"	80	"	3,450 "	276,000 "		
Lieutenants et sous-lieutenants . . . . .	"	"	3	24	12	12	24	12	204	"	"	"	240	"	2,250 "	540,000 "		
<b>19 dépôts de régiment.</b>																		
Majors . . . . .	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	19	5,500 "	104,500 "	995,000	
Lieutenants ou sous-lieutenants officiers d'armement . . . . .	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	2,250 "	42,750 "		
Capitaines-quartiers-maitres de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	3,800 "	72,200 "		
Capitaines administratifs d'habillement de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> classe. . . . .	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	3,450 "	65,550 "		
Médecins de bataillon de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	3,250 "	61,750 "		
Capitaines de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> classe. . . . .	"	"	1	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	3,450 "	65,550 "		
Lieutenants et sous-lieutenants . . . . .	"	"	3	3	3	3	3	3	51	"	"	"	57	"	2,250 "	128,250 "		
<b>Compagnies spéciales.</b>																		
Colonel . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	2	8,500 "	8,500 "	540,550	
Majors . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	2	2	5,500 "	11,000 "		
Capitaine-adjutant-major non monté. . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	"	3,450 "	3,450 "		
Capitaines-quartiers-maitres de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>me</sup> ou 3 <sup>me</sup> classe . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	"	3,800 "	3,800 "		
Lieutenants ou sous-lieutenants officiers-payeurs . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	"	2,462 50	2,462 50		
Médecin de bataillon de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	"	3,250 "	3,250 "		
Capitaines de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	6	8	"	3,450 "	27,600 "		
Lieutenants et sous-lieutenants . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6	24	30	"	2,250 "	67,500 "		
<b>Officiers à la suite.</b>																		
Capitaines . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	20	"	3,450 "	69,000 "	127,562 50	
Lieutenants . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	20	"	2,400 "	48,000 "		
				129	91	91	129	91	1,547	8	37	40	1,852	254				5,458,937 50

A ajouter les suppléments de traitement :

	Le commandant du corps . . . . .	1,000 "		
Pour le corps de discipline et de correction . . . . .	Les deux majors, à . . . . .	fr. 800 "	1,000 "	} 16,400 "
	Les sept capitaines, à . . . . .	600 "	4,200 "	
	Les vingt-quatre lieutenants et sous-lieutenants, à . . . . .	400 "	9,600 "	

TOTAL . . . . . fr. 5,475,537 50

A DÉDUIRE ½ p. % pour médicaments . . . . . 27,576 69

RESTE . . . . . fr. 5,447,960 81

(<sup>1</sup>) Officiers d'infanterie . . . . . 1,076  
 Comptables . . . . . 98 } 1,852  
 Médecins . . . . . 78 }

TROUPES.

GRADES.	Effectif par unité.			Composition d'un régiment			Soit pour :				NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT			
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	LE TOTAL.			per GRADE.	per CATÉGORIE.		
<b>États-majors actifs</b> { 19 régiments. 58 bataillons.																
Adjutants sous-officiers . . . . .	»	1	»	4	3	3	4	3	51	58	21,170	3 25	68,802 50			
Sergents-majors secrétaires { Grenadiers . . . . . Les autres. . . . .	1	»	»	1	»	1	1	»	17	18	6,570	2 34	15,573 80			
Sergents-clairons . . . . .	1	»	»	1	1	1	1	1	17	19	6,955	2 15	14,910 25			
Caporaux-clairons . . . . .	»	1	»	4	3	3	4	3	51	58	21,170	1 05	22,228 50			
Sergents-armuriers . . . . .	»	1	»	4	3	3	4	3	51	58	21,170	1 83	58,741 10			
Musiciens d'état-major . . . . .	14	»	»	14	14	14	14	14	238	266	97,000	»	161,500 »			
<b>232 compagnies des 58 bataillons actifs :</b> <i>16 compagnies du régiment des carabiniers.</i>	16	3	»													322,421 20
Sergents-majors . . . . .	»	4	1	16	»	»	16	»	»	16	5,840	2 34	15,665 60			
Premiers sergents . . . . .	»	4	1	16	»	»	16	»	»	16	5,840	1 98	11,563 20			
Sergents-fourriers . . . . .	»	4	1	16	»	»	16	»	»	16	5,840	1 83	10,687 20			
Sergents . . . . .	»	20	5	80	»	»	80	»	»	80	29,200	1 83	55,436 »			
Caporaux . . . . .	»	40	10	160	»	»	160	»	»	160	58,400	» 85	49,640 »			
Clairons . . . . .	»	12	3	48	»	»	48	»	»	48	17,520	» 70	12,264 »			
Soldats de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	»	372	93	1,488	»	»	1,488	»	»	496	181,040	» 64	115,865 60			
— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	»									992	362,080	» 61	220,868 80			487,990 40
<i>12 compagnies du régiment des grenadiers.</i>	»	456	114													
Sergents-majors . . . . .	»	4	1	»	12	»	»	12	»	12	4,380	2 37	10,380 60			
Premiers sergents . . . . .	»	4	1	»	12	»	»	12	»	12	4,380	2 01	8,805 80			
Sergents-fourriers . . . . .	»	4	1	»	12	»	»	12	»	12	4,380	1 86	8,146 80			
Sergents . . . . .	»	20	5	»	60	»	»	60	»	60	21,900	1 86	40,754 »			
Caporaux . . . . .	»	40	10	»	120	»	»	120	»	120	45,800	» 87	38,106 »			
Clairons . . . . .	»	12	3	»	36	»	»	36	»	36	15,140	» 72	9,460 80			
Grenadiers . . . . .	»	372	93	»	1,116	»	»	1,116	»	744	271,560	» 60	179,229 60			
Soldats avec solde de fusilier . . . . .	»									372	155,780	» 60	81,468 »			370,529 60
<i>204 compagnies des régiments de chasseurs et de ligne.</i>	»	456	114													
Sergents-majors . . . . .	»	4	1	»	»	12	»	»	204	204	74,460	2 34	174,236 40			
Premiers sergents . . . . .	»	4	1	»	»	12	»	»	204	204	74,460	1 98	147,450 80			
Sergents-fourriers . . . . .	»	4	1	»	»	12	»	»	204	204	74,460	1 83	156,261 80			
Sergents . . . . .	»	20	5	»	»	60	»	»	1,020	1,020	372,300	1 83	681,509 »			
Caporaux . . . . .	»	40	10	»	»	120	»	»	2,040	2,040	744,600	» 84	625,464 »			
Clairons . . . . .	»	12	3	»	»	36	»	»	612	612	225,380	» 69	154,132 20			
Soldats de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	»	280	70	»	»	840	»	»	14,280	4,760	1,737,400	» 03	1,094,562 »			
— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	»									9,520	3,474,800	» 60	2,084,880 »			5,098,276 20
<b>20 bataillons non-actifs :</b> <i>Petits états-majors.</i>	»	364	91													
Adjutants sous-officiers . . . . .	»	1	»	2	1	1	2	1	17	20	7,300	3 25	23,725 »			
Caporaux-clairons . . . . .	»	1	»	2	1	1	2	1	17	20	7,300	1 05	7,665 »			
Sergents-armuriers . . . . .	»	1	»	2	1	1	2	1	17	20	7,300	1 83	13,359 »			
<b>80 compagnies des bataillons non-actifs :</b> <i>8 compagnies de carabiniers.</i>	»	3	»													44,749 »
Sergents-majors . . . . .	»	4	1	8	»	»	8	»	»	8	2,920	2 34	6,832 80			
Premiers sergents . . . . .	»	4	1	8	»	»	8	»	»	8	2,920	1 98	5,781 60			
Sergents-fourriers . . . . .	»	4	1	8	»	»	8	»	»	8	2,920	1 83	5,345 60			
Sergents . . . . .	»	12	3	24	»	»	24	»	»	24	8,760	1 83	16,030 80			
Caporaux . . . . .	»	24	6	48	»	»	48	»	»	48	17,520	» 85	14,892 »			
Clairons . . . . .	»	4	1	8	»	»	8	»	»	8	2,920	» 70	2,044 »			
<i>4 compagnies de grenadiers.</i>	»	52	13													50,924 80
Sergents-majors . . . . .	»	4	1	»	4	»	»	4	»	4	1,460	2 37	3,400 20			
Premiers sergents . . . . .	»	4	1	»	4	»	»	4	»	4	1,460	2 01	2,954 60			
Sergents-fourriers . . . . .	»	4	1	»	4	»	»	4	»	4	1,460	1 86	2,715 60			
Sergents . . . . .	»	12	3	»	12	»	»	12	»	12	4,580	1 86	8,146 80			
Caporaux . . . . .	»	24	6	»	24	»	»	24	»	24	8,760	» 87	7,621 20			
Clairons . . . . .	»	4	1	»	4	»	»	4	»	4	1,460	» 72	1,051 20			
<i>68 compagnies de chasseurs et de ligne.</i>	»	52	13													25,929 60
Sergents-majors . . . . .	»	4	1	»	»	4	»	»	68	68	24,820	2 34	58,078 80			
Premiers sergents . . . . .	»	4	1	»	»	4	»	»	68	68	24,820	1 98	49,145 60			
Sergents-fourriers . . . . .	»	4	1	»	»	4	»	»	68	68	24,820	1 83	45,420 60			
Sergents . . . . .	»	12	3	»	»	12	»	»	204	204	74,400	1 83	156,261 80			
Caporaux . . . . .	»	24	6	»	»	24	»	»	408	408	148,920	» 84	125,092 80			
Clairons . . . . .	»	4	1	»	»	4	»	»	68	68	24,820	» 69	17,125 80			
»	»	52	13													451,123 40
<b>A REPORTER . . . . .</b>				1,962	1,448	1,172	1,962	1,448	19,924	23,354	8,516,910					6,837,744 20

**TROUPES (SUITE).**

GRADES.	Composition d'un régiment			Soit pour :						NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE Journalière.	MONTANT			
	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs ou de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des Grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs et d'infanterie de ligne.	Les deux comp. sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	L'école d'enfants de troupe.			LE TOTAL.	par GRADE.	par CATÉGORIE.	
REPORT. . . . .	1,962	1,448	1,172	1,962	1,448	19,924	"	"	"	25,554	8,516,910	"	"	6,857,744 20	
<b>19 dépôts de régiment:</b>															
<i>Petits états-majors.</i>															
Sergents gardes-magasins. { Grenadiers . . . . .	1	1	1	"	1	"	"	"	"	1	365	1 80	678 90		
{ Les autres . . . . .				1	"	17	"	"	"	18	6,570	1 85	12,023 10		
Armuriers sergents-majors . . . . .	1	1	1	1	1	17	"	"	"	10	3,650	2 54	8,541 "		
— sergents . . . . .										9	3,285	1 85	6,011 55		
Maîtres tailleurs et cordonniers . . . . .	2	2	2	2	2	54	"	"	"	58	15,870	" 84	11,650 80	58,905 55	
<b>19 compagnies de dépôt:</b>															
<i>1 compagnie de carabiniers.</i>															
Sergents-majors . . . . .	1	"	"	1	"	"	"	"	"	1	365	2 54	854 10		
Premiers sergents . . . . .	1	"	"	1	"	"	"	"	"	1	365	1 98	722 70		
Sergents-fourriers . . . . .	1	"	"	1	"	"	"	"	"	1	365	1 85	667 95		
Sergents . . . . .	5	"	"	5	"	"	"	"	"	5	1,095	1 85	2,005 85		
Caporaux . . . . .	8	"	"	8	"	"	"	"	"	8	2,920	" 85	2,482 "		
Clairons . . . . .	2	"	"	2	"	"	"	"	"	2	750	" 70	511 "		
<i>1 compagnie de grenadiers.</i>															
Sergents-majors . . . . .	"	1	"	"	1	"	"	"	"	1	365	2 57	865 05		
Premiers sergents . . . . .	"	1	"	"	1	"	"	"	"	1	365	2 01	755 65		
Sergents-fourriers . . . . .	"	1	"	"	1	"	"	"	"	1	365	1 86	678 90		
Sergents . . . . .	"	5	"	"	5	"	"	"	"	5	1,095	1 86	2,056 70		
Caporaux . . . . .	"	8	"	"	8	"	"	"	"	8	2,920	" 87	2,540 40		
Clairons . . . . .	"	2	"	"	2	"	"	"	"	2	750	" 72	525 60		
<i>17 compagnies de chasseurs et de ligne.</i>															
Sergents-majors . . . . .	"	"	1	"	"	17	"	"	"	17	6,205	2 54	14,519 70		
Premiers sergents . . . . .	"	"	1	"	"	17	"	"	"	17	6,205	1 98	12,285 90		
Sergents-fourriers . . . . .	"	"	1	"	"	17	"	"	"	17	6,205	1 85	11,355 15		
Sergents . . . . .	"	"	5	"	"	51	"	"	"	51	18,615	1 85	34,065 45		
Caporaux . . . . .	"	"	8	"	"	156	"	"	"	156	49,640	" 84	41,697 60		
Clairons . . . . .	"	"	2	"	"	54	"	"	"	54	12,410	" 69	8,562 90		
<b>Compagnies spéciales.</b>															
<i>2 compagnies sédentaires.</i>															
Sergents-majors . . . . .	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	750	2 54	1,708 20		
Sergents-fourriers . . . . .	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	750	1 85	1,355 90		
Premiers sergents . . . . .	"	"	"	"	"	"	16	"	"	16	5,840	1 98	11,563 20		
Sergents . . . . .	"	"	"	"	"	"	50	"	"	50	18,250	1 85	35,397 50		
Caporaux . . . . .	"	"	"	"	"	"	32	"	"	32	11,680	" 84	9,811 20		
Clairons . . . . .	"	"	"	"	"	"	4	"	"	4	1,460	" 69	1,007 40		
Soldats . . . . .	"	"	"	"	"	"	120	"	"	120	45,800	" 60	26,280 "	85,103 40	
<i>Corps de discipline et de correction.</i>															
Adjudant sous-officier . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	365	3 25	1,186 25		
Sergent-clairon . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	365	2 15	784 75		
Caporaux-clairons . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	1 05	766 50		
Sergent-armurier . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	365	1 85	667 95		
Maîtres tailleur et cordonnier . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	" 84	613 20		
Sergents-majors . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	6	"	6	2,190	2 57	5,190 30		
Premiers sergents . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	12	"	12	4,380	2 01	8,803 80		
Sergents-fourriers . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	6	"	6	2,190	1 86	4,073 40		
Sergents . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	42	"	42	15,550	1 86	28,513 80		
Caporaux . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	96	"	96	35,040	" 87	50,484 80		
Clairons . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	12	"	12	4,380	" 72	3,153 00		
Correctionnaires { employés aux travaux . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	400	"	400	146,000	" 50	73,000 "		
{ non employés aux travaux . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	800	"	800	292,000	" 45	125,560 "		
<i>École d'enfants de troupe.</i>															
Enfants de troupe . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	250	250	91,250	" 51	46,537 50		282,798 55
<b>TOTAUX</b> . . . . .	1,982	1,468	1,192	1,982	1,468	20,264	226	1,381	250	25,571	9,555,415	TOTAL . . fr.		7,428,197 40	

**Supplément de solde :**

Corps de discipline et de correction. . . . .	{	68 sous-officiers . . . . .	24,820 journées, à 40 c. . . . .	9,928 "	}	17,301 "
	{	98 caporaux . . . . .	35,770 — à 20 c. . . . .	7,154 "		
	{	12 clairons . . . . .	4,580 — à 05 c. . . . .	219 "		

**TOTAL . . . . .fr. 7,445,498 40**

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION	DIMINUTION.	



## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr. 12,854,205 »		
		<b>Indemnité de fourrages.</b>		
	b.	254 chevaux × 565 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c. . . . . 157,607 »		
		<b>Moyens de transport.</b>		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche . . . . . 150,000 »		
		<b>Logement et nourriture.</b>		
			15,524,500 »	
	d.	Miliciens à incorporer . . . . . 20,000 journées.		
		Mouvements éventuels pendant l'année . . . . . 44,000		
		64,000 journées à fr 1 25 c. . . . . 80,000 »		
		<b>Frais d'administration et d'instruction.</b>		
		1 régiment de carabiniers, à . . . . . 16,000 »		
		Les 18 autres régiments, à 14,500 francs . . . . . 261,000 »		
		2 compagnies sédentaires, à 400 francs . . . . . 800 »		
	e.	1 école de volontaires . . . . . 5,500 »		
		1 école d'enfants de troupe. . . . . 9,500 »		
		1 école de tir et de perfectionnement . . . . . 4,500 »		
		Le corps de discipline et de correction . . . . . 5,500 »		
		302,600 »		
		A REPORTER. . . . . fr. 13,524,500 »		

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
15,524,500 »	15,524,500 »		°	°	
15,524,500 »	15,524,500 »		°	°	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE											
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.										
		REPORT. . . . . fr.	15,524,500	"										
		<b>EFFECTIF.</b>												
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2">EFFECTIF.</th> </tr> <tr> <th>HOMMES.</th> <th>CHEVAUX</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>560</td> <td>640</td> </tr> <tr> <td>5,680</td> <td>4,840</td> </tr> <tr> <td>6,040</td> <td>5,480</td> </tr> </tbody> </table>	EFFECTIF.		HOMMES.	CHEVAUX	560	640	5,680	4,840	6,040	5,480		
EFFECTIF.														
HOMMES.	CHEVAUX													
560	640													
5,680	4,840													
6,040	5,480													
		<i>Traitement et solde de la cavalerie.</i>												
		<b>Traitement, solde et accessoires.</b>												
		Officiers de tous grades . . . . . fr. 1,426,255												
		Sous-officiers, brigadiers et soldats . . . . . 2,066,374 50												
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. . fr. 18,000												
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . . 8,500												
15	a.	— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres. . . . . 6,000												
		Première mise de petit équipement à allouer à 1,200 miliciens et à 500 volontaires à incorporer, à 50 francs . . . . . 75,000												
		3,600,107 50												
		<b>A DÉDUIRE :</b>												
		Pour 75,700 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 87 centimes. . . . . fr. 65,859												
		Pour vacances et petites permissions . . . . . 56,842 50												
		122,701 50												
		3,477,406												
		A REPORTER. . . . . fr. 3,477,406	13,524,500	"										

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL			AUGMENTATION	DIMINUTION	
15,524,500	»	15,524,500	»	»	
15,524,500	»	15,524,500	»	»	

## DÉVELOPPEMENT DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES	LITTÉRALE des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . fr. 3,477,400 »	13,524,500 »	»
		<b>Harnachement, etc.</b>		
	b.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,840 chevaux de troupe, soit 1,766,600 journées, à 9 centimes . . . . . fr. 158,994 »		
		<b>Moyens de transport.</b>		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche. . . . . fr. 6,000 »	5,771,000 »	»
13 (suite).		<b>Logement et nourriture.</b>		
	d.	Mouvements éventuels pendant l'année . . . . 42,400 journées, à fr. 1 25 c. fr 55,000 »		
		<b>Frais d'administration et d'instruction.</b>		
	e.	Huit régiments à 5 <sup>e</sup> escadrons actifs, à . fr. 7.200 . . . . . fr. 57,600 »		
		Une école d'équitation . . . . . 18,000 »	75,000 »	
		A REPORTER. . . . fr.	17,295,500 »	»

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
13,524,500	»	13,524,500	»	»	
5,771,000	»	5,771,000	»	»	
17,295,500	»	17,295,500	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
				Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
				REPORT. . . . . fr.	17,295,500 »
			<i>Traitement et solde de l'artillerie.</i>		
			Traitement, solde et accessoires.		
			ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
			<i>Officiers.</i>		
		5	Colonels, à . . . . .	9,500 . . . fr.	47,500 »
		5	Lieutenants-colonels, à . . . . .	7,100 . . . . .	55,500 »
		5	Majors, à . . . . .	6,500 . . . . .	51,500 »
		7	Capitaines commandants, à . . . . .	4,600 . . . . .	52,200 »
		11	— en second de 2 <sup>e</sup> classe, à . . . . .	5,500 . . . . .	58,500 »
		5	Majors commandants du matériel, à . . . . .	5,500 . . . . .	27,500 »
		1	Garde d'artillerie principal, à . . . . .	4,600 . . . . .	4,600 »
		8	Gardes d'artillerie de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . .	5,700 . . . . .	29,600 »
		8	— de 2 <sup>e</sup> —, à . . . . .	2,750 . . . . .	22,000 »
		8	— de 5 <sup>e</sup> —, à . . . . .	2,100 . . . . .	16,800 »
		65			285,700 »
			A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. o/o pour médicaments . . . . .		1,428 50
			RESTE . . . . . fr.		284,271 50
			<i>Sous-officiers et employés.</i>		
		50	Conducteurs de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . .	1,500 . . . fr.	45,000 »
		50	— de 2 <sup>e</sup> —, à . . . . .	1,500 . . . . .	39,000 »
		5	Maîtres artificiers, à . . . . .	1,500 . . . . .	7,500 »
		1	Contrôleur principal, à . . . . .	5,500 . . . . .	5,500 »
		5	— de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . .	2,800 . . . . .	8,400 »
		5	— de 2 <sup>e</sup> —, à . . . . .	2,500 . . . . .	6,900 »
		4	Réviseurs, à . . . . .	2,000 . . . . .	8,000 »
		76			118,100 »
			<i>Régiments et compagnies spéciales.</i>		
		502	Officiers de tous grades . . . . .		1,958,421 69
		7,860	Sous-officiers, brigadiers et soldats . . . . .		2,775,970 80
		8,562			
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . . .		55,000 »
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers . . . . .		1,500 »
			— de 40 centimes . en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres . . . . .		8,000 »
			Première mise de petit équipement à allouer à 2,058 miliciens et à 200 volontaires à incorporer, soit { 644 hommes à cheval, à 50 fr. . . . . 52,200 » } 90,504 »		
			{ 1,614 — à pied, à 56 » . . . . . 58,104 » }		
					5,249,567 99
			A DÉDUIRE :		
			Pour 72,500 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 77 centimes . . . . .		55,671 »
			Pour vacances et petites permissions . . . . .		118,046 19
					175,717 19
					5,075,850 80
			A REPORTER . . . . . fr.	5,075,850 80	17,295,500 »

# ARTILLERIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier.

- 2° De 4 régiments de campagne formés, savoir : { les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> régim<sup>ts</sup> chacun de 8 batteries montées et de 2 batteries de réserve;  
 les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> — — — 2 — — à cheval, 7 batteries montées et 1 batt. de réserve;
- 3° De 3 — de siège formés chacun de 16 batteries de siège, 1 batterie de réserve et 1 batterie de dépôt;
- 4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artificiers;
- 5° D'un bataillon du train formé d'un état-major { 4 compagnies pour les colonnes de munitions et les équipages des pontonniers et du génie;  
 et de 7 compagnies : 2 — — — équipages de l'administration ;  
 1 compagnie de dépôt.

## OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE ou COMPAGNIE.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.										Totaux.		Traitement annuel.	MONTANT par catégorie.	Observations.
	Hommes.	Chevaux.	Les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de campagne.		2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de campagne.		5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de siège.		Quatre COMPAGNIES SPÉCIALES.		LE TRAIN.		HOMMES.	CHEVAUX à ration forte.			
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.					
<b>États-majors des régiments.</b>																	
Colonels . . . . .	2	6	2	6	3	6	0	0	0	0	0	0	7	18	9,500	66,500	
Lieutenants-colonels . . . . .	2	4	2	4	3	6	0	0	0	0	0	0	7	14	7,100	49,700	
Majors . . . . .	8	16	6	12	15	15	0	0	0	0	0	0	29	45	6,500	182,700	
Capitaines commandants-adjutants-majors . . . . .	2	4	2	4	5	5	0	0	0	0	0	0	7	11	5,100	55,700	
Lieutenants . . . . .	2	4	2	4	5	5	0	0	0	0	0	0	7	11	3,250	22,750	
Capitaines commandants-instructeurs . . . . .	2	4	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4	8	5,100	20,400	
Capitaines quartiers-maitres de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cl. . . . .	2	4	2	4	3	3	0	0	0	0	0	0	7	11	5,800	26,600	
Lieutenants ou sous-lieuten. officiers-payeurs . . . . .	2	4	2	4	5	5	0	0	0	0	0	0	7	11	2,462 50	17,257 50	
Capitaines administ. d'habillem <sup>ts</sup> de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cl. . . . .	2	4	2	4	3	3	0	0	0	0	0	0	7	11	5,450	24,150	
Médecins de régim <sup>ts</sup> de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2	2	2	2	3	3	0	0	0	0	0	0	5	2	6,500	12,600	
— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	2	2	2	2	3	3	0	0	0	0	0	0	5	2	5,100	25,500	
— de bat <sup>on</sup> de 1 <sup>re</sup> — . . . . .	2	2	2	2	3	3	0	0	0	0	0	0	7	4	4,200	29,400	
— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	2	2	2	2	3	3	0	0	0	0	0	0	3	4	3,250	9,750	
Vétérinaire principal . . . . .	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	5,100	5,100	
— de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	3	4	4,600	13,800	
— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	3,250	13,000	
<b>RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.</b>																	
<b>4 batteries à cheval.</b>																	
Capitaines commandants . . . . .	1	2	4	8	0	0	0	0	0	0	0	0	4	8	5,100	20,400	
— en 2 <sup>d</sup> de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	4,200	16,800	
Lieutenants . . . . .	5	6	12	24	0	0	0	0	0	0	0	0	12	24	5,100	57,200	
Sous-lieutenants . . . . .	5	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	24	5,100	57,200	
<b>30 batteries montées.</b>																	
Capitaines commandants . . . . .	1	2	16	32	14	28	0	0	0	0	0	0	30	60	5,100	155,000	
— en 2 <sup>d</sup> de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	16	16	14	14	0	0	0	0	0	0	30	50	4,200	126,000	
Lieutenants . . . . .	3	6	48	96	42	84	0	0	0	0	0	0	90	180	5,100	279,000	
Sous-lieutenants . . . . .	3	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90	180	5,100	279,000	
<b>6 batteries de réserve.</b>																	
Capitaines commandants . . . . .	1	1	4	4	2	2	0	0	0	0	0	0	6	6	5,100	30,600	
Lieutenants . . . . .	1	1	4	4	2	2	0	0	0	0	0	0	6	6	5,250	19,500	
Sous-lieutenants . . . . .	1	1	4	4	2	2	0	0	0	0	0	0	6	6	2,950	17,700	
<b>RÉGIMENTS DE SIÈGE.</b>																	
<b>48 batteries de siège.</b>																	
Capitaines commandants . . . . .	1	0	0	0	0	48	0	0	0	0	0	0	48	0	4,600	220,800	
Lieutenants . . . . .	1	0	0	0	0	48	0	0	0	0	0	0	48	0	2,875	158,000	
Sous-lieutenants . . . . .	1	0	0	0	0	48	0	0	0	0	0	0	48	0	2,475	118,800	
<b>3 batteries de réserve.</b>																	
Capitaines commandants . . . . .	1	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3	0	4,600	13,800	
Lieutenants . . . . .	1	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3	0	2,875	8,625	
Sous-lieutenants . . . . .	1	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3	0	2,475	7,425	
<b>3 batteries de dépôt.</b>																	
Capitaines commandants . . . . .	1	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3	0	4,600	13,800	
Lieutenants . . . . .	1	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3	0	2,875	8,625	
Sous-lieutenants . . . . .	1	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3	0	2,475	7,425	
<b>COMPAGNIES SPÉCIALES.</b>																	
<b>1 compagnie de pontonniers.</b>																	
Capitaine commandant . . . . .	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1	4,600	4,600	
— en second . . . . .	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1	5,500	5,500	
Lieutenants . . . . .	2	2	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	2	2	2,875	5,750	
Sous-lieutenants . . . . .	2	2	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	2	2	2,475	4,950	
<b>3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.</b>																	
Capitaine commandant . . . . .	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3	0	4,600	13,800	
Lieutenants . . . . .	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3	0	2,875	8,625	
Sous-lieutenants . . . . .	2	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	6	0	2,475	14,850	
<b>BATAILLON DU TRAIN.</b>																	
Major . . . . .	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	2	6,500	6,500	
Lieutenant adjudant-major . . . . .	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	5,250	5,250	
Capitaine quartier-maitre de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cl. . . . .	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	5,800	5,800	
— administ. d'habillem <sup>ts</sup> de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cl. . . . .	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	3,450	3,450	
Médecin de bataillon de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	5,250	5,250	
Vétérinaire de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	5,250	5,250	
Capitaines commandants . . . . .	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	4	8	4	8	5,100	20,400	
— en second . . . . .	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	6	3	6	4,200	12,600	
Lieutenants . . . . .	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	7	7	7	7	5,250	22,750	
Sous-lieutenants . . . . .	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	7	7	7	7	2,950	20,650	
<b>TOTAUX.</b> . . . . .	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>124</b>	<b>202</b>	<b>126</b>	<b>210</b>	<b>207</b>	<b>33</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>27</b>	<b>33</b>	<b>a) 502</b>	<b>484</b>			<b>99,700</b>

Soit par régiment. . . . .

TOTAL. . . . .

a) Officiers d'artillerie . . . . . 429  
 — du train . . . . . 23 } 502  
 Comptables . . . . . 23 }  
 Médecins . . . . . 18 } 27  
 Vétérinaires . . . . . 9 }

A DÉDUIRE ½ p. % pour médicaments . . . . . 9,740 81

RESTE . . . . . fr. 1,938,421 69



TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS.									TOTAUX.			NOMBRE de Journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.
	de chaque BATTERIE.			Les 1 <sup>er</sup> et 5 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de campagne.				Les 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de campagne.			Les 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de siège.	de Chevaux.								
	Hommes.	Chevaux de selle. de trait.		Hommes.	Chevaux de selle. de trait.		Hommes.	Chevaux de selle. de trait.		Hommes.		Chevaux de selle. de trait.								
<b>Petits états-majors des régiments.</b>																				
Adjutants sous-officiers . . . . .	"	"	"	4	4	"	4	4	"	6	14	8	"	5,110	3 25	16,607 50				
Maréchaux des logis chefs artificiers . . .	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	5	"	"	1,825	2 75	4,982 25				
— — secrétaires . . . . .	"	"	"	2	"	"	2	"	"	3	4	"	"	1,460	2 86	4,175 60				
Maréchaux des logis gardes-magasins . . .	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	7	"	"	1,095	2 50	2,757 50				
Trompettes-majors . . . . .	"	"	"	2	2	"	2	2	"	5	7	4	"	2,555	1 98	5,058 90				
— brigadiers . . . . .	"	"	"	2	2	"	2	2	"	5	7	4	"	2,555	1 98	4,496 80				
Maréchaux des logis armuriers . . . . .	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	7	"	"	2,555	1 98	5,058 90				
Maîtres selliers, tailleurs et bottiers . .	"	"	"	6	"	"	6	"	"	6	18	"	"	6,570	" 84	5,518 80				
Ouvriers selliers (soldats) . . . . .	"	"	"	4	"	"	4	"	"	"	4	"	"	1,460	" 87	1,270 20				
																	59,452 95			
<b>RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.</b>																				
<b>4 batteries à cheval.</b>																				
Adjutants de batterie . . . . .	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	4	4	"	1,460	2 96	4,521 60				
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	4	4	"	1,460	2 86	4,175 60				
— — fourriers . . . . .	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	4	4	"	1,460	2 21	5,226 60				
Maréchaux des logis . . . . .	6	6	"	"	"	"	24	24	"	"	24	24	"	8,760	2 21	19,559 60				
Brigadiers . . . . .	6	6	"	"	"	"	24	24	"	"	24	24	"	8,760	1 05	9,198 "				
— artificiers . . . . .	3	3	"	"	"	"	12	12	"	"	12	12	"	4,580	" 95	4,075 40				
Trompettes . . . . .	2	2	"	"	"	"	8	8	"	"	8	8	"	2,920	1 56	4,555 20				
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers.	4	"	"	"	"	"	16	"	"	"	16	"	"	5,840	" 95	5,451 20				
Maréchaux ferrants . . . . .	2	"	"	"	"	"	8	"	"	"	8	"	"	2,920	" 85	2,425 60				
Canonnières { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	14	42	40	"	"	"	56	168	160	"	56	168	160	20,440	" 88	17,987 20				
{ de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	70			"	"	"	280			"	280			84,826	" 83		159,578 "			
	110	62	40																	
<b>30 batteries montées.</b>																				
Adjutants de batterie . . . . .	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	50	50	"	10,950	2 96	52,412 "				
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	50	50	"	10,950	2 86	51,517 "				
— — fourriers . . . . .	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	50	50	"	10,950	2 21	24,199 50				
Maréchaux des logis . . . . .	6	6	"	96	96	"	84	84	"	"	180	180	"	65,700	2 21	145,197 "				
Brigadiers { à cheval . . . . .	2	2	"	52	52	"	28	28	"	"	60	60	"	21,900	1 05	22,995 "				
{ à pied . . . . .	4	"	"	64	"	"	56	"	"	"	120	"	"	45,800	" 98	42,924 "				
— artificiers . . . . .	3	"	"	48	"	"	42	"	"	"	90	"	"	32,850	" 87	28,579 50				
Trompettes . . . . .	2	2	"	32	52	"	28	28	"	"	60	60	"	21,900	1 56	34,164 "				
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers.	4	"	"	64	"	"	56	"	"	"	120	"	"	45,800	" 87	38,106 "				
Maréchaux ferrants . . . . .	1	"	"	16	"	"	14	"	"	"	50	"	"	10,950	" 85	9,088 50				
Canonnières { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	6	"	"	96	"	"	84	"	"	"	180	"	"	65,700	" 78	51,246 "				
{ de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	28	"	"	448	"	"	592	"	"	"	840	"	"	506,600	" 66	202,556 "				
Conducteurs { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	6	"	40	96	"	640	84	"	560	"	180	"	1,200	65,700	" 88	57,816 "				
{ de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	24	"		384	"						720	"		262,800	" 85	218,124 "	958,524 50			
	89	15	40																	
<b>6 batteries de réserve.</b>																				
Adjutants de batterie . . . . .	1	1	"	4	4	"	2	2	"	"	6	6	"	2,190	2 96	6,482 40				
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	1	"	4	4	"	2	2	"	"	6	6	"	2,190	2 86	6,265 40				
— — fourriers . . . . .	1	1	"	4	4	"	2	2	"	"	6	6	"	2,190	2 21	4,859 90				
Maréchaux des logis . . . . .	6	6	"	24	24	"	12	12	"	"	36	36	"	15,140	2 21	29,059 40				
Brigadiers { à cheval . . . . .	2	2	"	8	8	"	4	4	"	"	12	12	"	4,580	1 05	4,599 "				
{ à pied . . . . .	4	"	"	16	"	"	8	"	"	"	24	"	"	8,760	" 98	8,584 80				
— artificiers . . . . .	3	"	"	12	"	"	6	"	"	"	18	"	"	6,570	" 87	5,715 90				
Trompettes . . . . .	2	2	"	8	8	"	4	4	"	"	12	12	"	4,580	1 56	6,852 80				
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers.	4	"	"	16	"	"	8	"	"	"	24	"	"	8,760	" 87	7,021 20				
Maréchaux ferrants . . . . .	1	"	"	4	"	"	2	"	"	"	6	"	"	2,190	" 85	1,817 70				
	25	15	"														81,796 50			
<b>RÉGIMENTS DE SIÈGE.</b>																				
<b>48 batteries de siège.</b>																				
Adjutants de batterie . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	48	48	"	"	17,520	2 60	45,552 "				
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	48	48	"	"	17,520	2 50	45,800 "				
— — fourriers . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	48	48	"	"	17,520	1 98	34,689 60				
Maréchaux des logis . . . . .	5	"	"	"	"	"	"	"	"	240	240	"	"	87,600	1 98	175,448 "				
Brigadiers . . . . .	6	"	"	"	"	"	"	"	"	288	288	"	"	105,120	" 98	105,017 60				
— artificiers . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	96	96	"	"	55,040	" 87	50,484 80				
Trompettes . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	96	96	"	"	55,040	1 44	50,457 60				
Charrons, forgerons et charpentiers . . . .	3	"	"	"	"	"	"	"	"	144	144	"	"	52,560	" 87	45,727 20				
Canonnières { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	8	"	"	"	"	"	"	"	"	584	584	"	"	140,160	" 78	109,524 80				
{ de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	44	"	"	"	"	"	"	"	"	2,112	2,112	"	"	770,880	" 66	508,780 80	1,145,282 40			
	73	"	"																	
<b>3 batteries de réserve.</b>																				
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	3	3	"	"	1,095	2 50	2,757 50				
— — fourriers . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	3	3	"	"	1,095	1 98	2,168 10				
Maréchaux des logis . . . . .	6	"	"	"	"	"	"	"	"	18	18	"	"	6,570	1 98	15,008 60				
Brigadiers . . . . .	6	"	"	"	"	"	"	"	"	18	18	"	"	6,570	" 98	6,458 60				
Charrons, forgerons et charpentiers . . . .	3	"	"	"	"	"	"	"	"	9	9	"	"	5,285	" 87	2,857 95				
Élèves-trompettes . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	6	6	"	"	2,190	" 66	1,445 40				
	19	"	"														28,656 15			
<b>3 batteries de dépôt.</b>																				
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	3	3	"	"	1,095	2 50	2,757 50				
— — fourriers . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	3	3	"	"	1,095	1 98	2,168 10				
Maréchaux des logis . . . . .	4	"	"	"	"	"	"	"	"	12	12	"	"	4,580	1 98	8,672 40				
Brigadiers . . . . .	4	"	"	"	"	"	"	"	"	12	12	"	"	4,580	" 98	4,292 40				
Trompettes . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	6	6	"	"	2,190	1 44	3,153 60				
	12	"	"														21,024 "			
<b>TOTAUX A REPORTER . . . . .</b>	<b>1,550</b>	<b>208</b>	<b>640</b>	<b>1,762</b>	<b>464</b>	<b>720</b>	<b>5,627</b>	<b>6,959</b>	<b>752</b>	<b>1,560</b>	<b>2,552,735</b>						<b>2,454,294 50</b>			

TROUPES (SUITE).

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE OU COMPAGNIE.			COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.									TOTALS.			NOMBRE de Journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.	
	Chevaux			Les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de campagne.			Les 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de campagne.			Les 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de siège.	COMPAGNIES SPÉCIALES. Chevaux.			TOTALS.							
	Hommes.	de selle.	de trait.	Hommes.	de selle.	de trait.	Hommes.	de selle.	de trait.		Hommes.	de selle.	de trait.	Hommes.	de selle.						de trait.
REPORT. . . . .				1,550	268	640	1,762	464	720	5,627				6,959	752	1,560	2,532,735		2,434,294 50		
<b>COMPAGNIES SPÉCIALES.</b>																					
<b>1 compagnie de pontonniers.</b>																					
Maréchal des logis chef . . . . .	1										1			1			365	2 74	1,000 10		
— — constructeur . . . . .	1										1			1			365	2 74	1,000 10		
— — fourrier . . . . .	1										1			1			365	2 19	799 35		
Maréchaux des logis . . . . .	10										10			10			3,650	2 19	7,995 50		
Brigadiers . . . . .	10										10			10			3,650	1 15	4,107 50		
Trompettes . . . . .	2										2			2			730	1 44	1,051 20		
Maitres-ouvriers . . . . .	20										20			20			7,300	1 05	7,665 "		
Pontonniers de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	20										20			20			7,500	88	6,424 "		
— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	72										72			72			26,280	78	20,498 40		
<b>1 compagnie d'ouvriers.</b>	137																			50,029 15	
Adjutant de batterie . . . . .	1										1			1			365	5 21	1,171 65		
Maréchal des logis chef . . . . .	1										1			1			365	5 11	1,135 15		
— — fourrier . . . . .	2										2			2			730	2 44	1,781 20		
Maréchaux des logis . . . . .	14										14			14			5,110	2 44	12,408 40		
Brigadiers . . . . .	12										12			12			4,580	1 08	4,730 40		
Trompettes . . . . .	2										2			2			730	1 44	1,051 20		
Ouvriers { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	50										50			50			18,250	88	17,885 "		
de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	95										95			95			33,945	78	26,477 10		
<b>1 compagnie d'armuriers.</b>	175																			66,700 10	
Maréchal des logis chef . . . . .	1										1			1			365	2 50	912 50		
— — fourrier . . . . .	1										1			1			365	1 98	722 70		
Maréchaux des logis . . . . .	8										8			8			2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers . . . . .	10										10			10			3,650	98	3,577 "		
Trompettes . . . . .	2										2			2			730	1 44	1,051 20		
Canonniers-armuriers { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	12										12			12			4,580	78	3,416 40		
de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	96										96			96			33,040	66	23,126 40		
<b>1 compagnie d'artilleurs.</b>	150																			58,587 80	
Maréchal des logis chef . . . . .	1										1			1			365	2 50	912 50		
— — fourrier . . . . .	1										1			1			365	1 98	722 70		
Maréchaux des logis . . . . .	8										8			8			2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers . . . . .	10										10			10			3,650	98	3,577 "		
Trompettes . . . . .	2										2			2			730	1 44	1,051 20		
Canonniers-artificiers { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	20										20			20			7,500	78	5,694 "		
de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	60										60			60			21,900	66	14,454 "		
<b>BATAILLON DU TRAIN.</b>	102																			32,193 "	
<b>Petit état-major.</b>																					
Adjutant sous-officier . . . . .	1										1			1			365	5 25	1,186 25		
Brigadier-trompette . . . . .	1										1			1			365	1 76	642 40		
Maréchal des logis secrétaire . . . . .	1										1			1			365	2 19	799 35		
— — garde-magasin . . . . .	1										1			1			365	1 98	722 70		
Maitres sellier, tailleur et bottier . . . . .	3										3			3			1,095	84	919 80		
<b>Compagnies.</b>																					
Maréchaux des logis chefs . . . . .	7										7			7			2,555	2 84	7,256 20		
— — fourriers . . . . .	7	62									7	62		7	62		2,555	2 19	5,595 45		
Maréchaux des logis . . . . .	58										58			58			15,870	2 19	30,375 30		
Brigadiers . . . . .	58										58			58			15,870	1 05	14,565 50		
Trompettes . . . . .	14										14			14			5,110	1 54	7,869 40		
Maréchaux ferrants . . . . .	8										8			8			2,920	83	2,425 60		
Selliers, forgerons et charpentiers . . . . .	12										12			12			4,380	87	3,810 60		
Conducteurs { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	48										48			48			17,520	88	15,417 60		
de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	198		218								198		218	198		218	72,270	83	50,084 10		
	377	62	218																	151,566 25	
<b>TOTAUX. . . . .</b>	1,550			1,550	268	640	1,762	464	720	5,627	921	62	218	7,860	794	1,578	2,868,900	TOTAL. . . . fr.	2,773,970 80		
Soit par régiment. . . . .	775			775	134	320	881	252	560	1,209							2,572				

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882

1882.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881	DIFFÉRENCES		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION	
17,295,500	» 17,295,500	»	»		
17,295,500	» 17,295,500	»	»		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N <sup>OS</sup> DES ARTICLES,	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		Report . . . . . fr. 5,075,850 80	17,295,500 »	»
		<b>Indemnité de fourrages.</b>		
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 58 chevaux × 565 = 13,870 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c . . . . . fr. 23,579 »		
		<b>Harnachement.</b>		
	c.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,372 chevaux de troupe, soit pour 863,780 journées, à 9 centimes. . . . . fr. 77,920 20		
		<b>Moyens de transport.</b>		
	d.	Moyens de transport aux troupes en marche. . . . . 15,000 »	5,306,000 »	»
		<b>Logement et nourriture.</b>		
	e.	Mouvements éventuels pendant l'année . . . . . 29,800 journées, à fr. 1 25 c . . . fr. 57,250 »		
		<b>Frais de bureau, d'administration et d'instruction.</b>		
		Inspecteur général. . . . . fr. 2,500 »		
		Deux directeurs dans les divisions territoriales . . . . . 2,400 »		
		Inspecteur des armes de guerre. . . . . 500 »		
	f.	Directeur de la fonderie de canons . . . . . 500 »		
		Sept régiments, à 9,000 francs . . . . . 63,000 »		
		Bataillon du train et compagnies spéciales. . . . . 6,800 »		
		Une école de tir . . . . . 700 »		
		76,400 »		
		A REPORTER. . . . . fr. 22,601,500 »		

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
TOTAL. 17,295,500	17,295,500	"	"	
5,506,000	5,506,000	"	"	
22,601,500	22,601,500	"	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
				Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
				REPORT. . . . . fr.	22,601,500 "
		<i>Traitement et solde du génie.</i>			
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>			
		<i>ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.</i>			
		<i>Officiers.</i>			
		3	6	Colonels, à . . . . .	9,500 . . . fr. 28,500 "
		6	6	Lieutenants-colonels, à . . . . .	7,100 . . . . . 42,600 "
		6	6	Majors, à . . . . .	6,500 . . . . . 37,800 "
		17	7	Capitaines en 1 <sup>re</sup> , à . . . . .	4,600 . . . . . 78,200 "
		11		— en second de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe, à . . . . .	3,700 . . . . . 40,700 "
		11		Lieutenants, à . . . . .	2,875 . . . . . 51,625 "
					259,425 "
		54	25	A DÉDUIRE: $\frac{3}{2}$ p. 0/0 pour médicaments . . . . .	1,297 12
				RESTE.	258,127 88
		<i>Gardes.</i>			
		7	"	Gardes principaux de 1 <sup>re</sup> classe, à 3,200. . . . .	22,400 "
		7	"	— — de 2 <sup>e</sup> — , à 2,800. . . . .	19,600 "
		12	"	— de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . .	2,525 . . . . . 50,500 "
		12	"	— de 2 <sup>e</sup> — , à . . . . .	2,100 . . . . . 25,200 "
		12	"	— de 3 <sup>e</sup> — , à . . . . .	1,800 . . . . . 21,600 "
					119,100 "
		50	"	<i>Commis.</i>	
		8	"	Commis principaux de 1 <sup>re</sup> classe, à 2,400. . . . .	19,200 "
		6	"	— — de 2 <sup>e</sup> — , à 2,100. . . . .	12,600 "
		6	"	— de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . .	1,800 . . . . . 10,800 "
		6	"	— de 2 <sup>e</sup> — , à . . . . .	1,500 . . . . . 9,000 "
		6	"	— de 3 <sup>e</sup> — , à . . . . .	1,200 . . . . . 7,200 "
					58,800 "
		52	"	<i>Employés.</i>	
		6	"	Éclusiers, à . . . . .	1,525 . . . . . 7,950 "
		8	"	Portiers, à . . . . .	400 . . . . . 5,200 "
		41	"	Agents de casernement, à . . . . .	240 . . . . . 9,840 "
		41	"	— — , à . . . . .	150 . . . . . 6,150 "
		1	"	Chef mécanicien . . . . .	2,200 . . . . . 2,200 "
		1	"	Garde forestier . . . . .	2,100 . . . . . 2,100 "
		1	"	Garde particulier . . . . .	1,000 . . . . . 1,000 "
					52,440 "
		99	"	<i>Régiment.</i>	
		87	17	Officiers de tous grades . . . . .	518,561 69
		1590	"	Sous-officiers et soldats . . . . .	460,268 65
		1477	17		
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . . .	2,000 "
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . .	800 "
				Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres. . . . .	2,000 "
				Première mise de petit équipement à allouer à 408 miliciens et à 62 volontaires à incorporer, à 36 francs. . . . .	16,920 "
					1,269,018 22
				A DÉDUIRE:	
				Pour 11,500 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 75 centimes. . . . .	8,475 "
				Pour vacances et petites permissions . . . . .	19,529 22
					27,804 22
				RESTE. . . . .	1,241,214 "
				A REPORTER. . . . . fr.	1,241,214 "
					22,601,500 "

15. a.

(422 A)

**GÉNIE.**

Celle arme se compose : 1° D'un état-major particulier;

2° D'un régiment formé de 3 bataillons de sapeurs-mineurs à 4 compagnies et d'un dépôt;

3° De 5 compagnies spéciales, savoir . . . . .

1	—	de place et d'artificiers;
1	—	de pontonniers de place;
1	—	de chemin de fer;
1	—	d'ouvriers.

**OFFICIERS.**

GRADES.	COMPOSITION DU RÉGIMENT et des compagnies spéciales.										TRAITEMENT annuel.	MONTANT				
	ÉTAT-MAJOR du régiment.		12 COMPAGNIES de sapeurs-mineurs.	3 COMPAGNIES de télégraphistes.		1 COMPAGNIE de pontonniers.	1 COMPAGNIE de chemin de fer.	1 COMPAGNIE d'ouvriers.	1 DÉPÔT.			TOTALS.	par GRADE.	CATÉGORIE.		
	Hommes.	Chevaux.		Hommes.	Chevaux.				Hommes.	Chevaux.					Hommes.	Chevaux.
<i>État-major du régiment.</i>																
Colonel	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	9,500	»	9,500	»
Lieutenant-colonel	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	7,100	»	7,100	»
Majors	3	6	»	»	»	»	»	»	»	»	4	7	6,500	»	25,200	»
Capitaine en 1 <sup>er</sup> adjudant-major	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	5,100	»	5,100	»
Lieutenants adjudants-majors	3	3	»	»	»	»	»	»	»	»	3	3	2,875	»	8,625	»
Lieutenant ou sous-lieutenant officier d'armement	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	2,875	»	2,875	»
Capitaine quartier-maître de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> classe	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	3,800	»	3,800	»
Lieutenant ou sous-lieutenant officier-payeur	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	2,462 50	»	2,462 50	»
Capit. administrat <sup>r</sup> d'habillem <sup>t</sup> de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cl.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	3,450	»	3,450	»
Médecin de régiment, de 1 <sup>re</sup> classe	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	6,500	»	6,500	»
— de bataillon de 1 <sup>re</sup> —	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	4,200	»	4,200	»
— — de 2 <sup>e</sup> —	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	3,250	»	3,250	»
<i>Compagnies.</i>																
Capitaines en 1 <sup>er</sup>	»	»	12	2	2	1	1	1	1	»	18	2	4,600	»	82,800	»
— en second de 1 <sup>re</sup> ou 2 <sup>e</sup> classe	»	»	12	2	1	1	1	1	»	»	16	1	5,700	»	90,800	»
Lieutenants	»	»	12	2	1	1	1	1	1	»	18	1	2,875	»	51,750	»
Sous-lieutenants	»	»	12	2	1	1	1	1	1	»	18	1	2,475	»	44,850	»
	12	11	48	8	5	4	4	3	8	1	a) 87	17				
											TOTAL . . . . .		320,162 50			
											A déduire 1/2 p. % pour médicaments . . . . .			1,600 81		
											Reste . . . . . fr.			318,561 69		

a) Officiers de l'arme . . . . . 81  
Comptables . . . . . 5 } 87  
Médecins . . . . . 3

**TROUPES.**

GRADES.	COMPOSITION DU RÉGIMENT et des compagnies spéciales.										NOMBRE de jours.	SOLDE journalière.	MONTANT	
	Petit ÉTAT-MAJOR.	12 COMPAGNIES de sapeurs-mineurs.	3 COMPAGNIES de télégraphistes.	1 COMPAGNIE de pontonniers.	1 COMPAGNIE de chemin de fer.	1 COMPAGNIE d'ouvriers.	1 DÉPÔT.	TOTALS.	GRADE.	CATÉGORIE.				
													par	par
<i>Petit état-major.</i>														
Adjudants sous-officiers	3	»	»	»	»	»	»	3	1,095	3	28	3,558 75		
Sergent-major secrétaire	1	»	»	»	»	»	»	1	365	2	50	912 50		
Sergent garde-magasin	»	»	»	»	»	»	»	1	365	2	15	784 75		
Sergent clairon	1	»	»	»	»	»	»	1	365	2	44	890 60		
Caporaux-clairons	3	»	»	»	»	»	»	3	1,095	1	20	1,514 »		
Sergent armurier	»	»	»	»	»	»	»	1	365	2	15	784 75		
Maîtres tailleur et cordonnier	»	»	»	»	»	»	»	2	730	»	84	613 20		
<i>Compagnies.</i>														
Sergents-majors	»	12	2	1	1	1	1	18	6,570	2	50	16,425 »		
Premiers sergents	»	12	2	1	1	1	1	18	6,570	2	30	15,111 »		
Sergents fourriers	»	12	2	1	1	1	1	18	6,570	2	15	14,125 50		
Sergents	»	60	10	5	5	5	3	88	32,120	2	15	69,058 »		
Caporaux	»	120	16	8	8	8	3	168	61,520	»	98	60,092 50		
Clairons	»	36	4	2	2	2	2	43	17,520	»	87	13,242 40		
Soldats de 1 <sup>re</sup> classe	»	252	42	21	21	21	»	357	130,505	»	78	101,657 90		
— de 2 <sup>e</sup> classe	»	468	78	39	39	39	»	663	241,995	»	66	159,716 70		
	8	972	156	78	78	78	20	1390	507,350				451,410 10	
											TOTAL . . . . .		460,268 55	

**CAVALERIE.** — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, }  
 2° de quatre régiments de lanciers, } chacun de cinq escadrons actifs.  
 3° de deux régiments de guides, }

**OFFICIERS.**

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.		Traitement annuel.	MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration forte.		par GRADE.	par CATÉGORIE.
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.					
<b>États-majors de régiment.</b>													
Colonels . . . . .	1	3	2	6	4	12	2	6	8	24	9,500	76,000	
Lieutenants-colonels . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	7,100	56,800	
Majors . . . . .	2	4	4	8	8	16	4	8	16	52	6,500	100,800	
Capitaines adjudants-majors en 1 <sup>er</sup> . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100	40,800	
Lieutenants adjudants-majors . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	3,250	26,000	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	3,100	24,800	
Capitaines quartiers-maîtres de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	5,800	50,400	
Lieutenants et sous-lieutenants officiers-payeurs . . . . .	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	2,462 50	19,700	
Capitaines administrateurs d'habillement de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	3,450	27,600	
Médecins de régiment } de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	2	2	6,500	12,600	
Id. de régiment } de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	6	6	5,100	30,600	
Id. de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	4,200	53,600	
Vétérinaire principal . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	1	1	5,100	5,100	
Vétérinaires de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	7	7	4,600	32,200	
Id. de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	3,250	26,000	
Id. de 3 <sup>e</sup> — . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	2,800	22,400	
<b>Escadrons actifs.</b>													
Capitaines commandants . . . . .	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	5,100	204,000	
Id. en second de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	4,200	168,000	
Lieutenants . . . . .	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	3,250	260,000	
Sous-lieutenants . . . . .	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,950	256,000	
TOTAUX . . . . .	6	12	90	180	180	360	90	180	(1)560	640			
Soit par régiment . . . . .	45	80	45	80	45	80	45	80					
											565,400		
											868,000		
											TOTAL . . . . .	1,433,400	
											A déduire 1/3 p. % pour médicaments . . . . .	7,167	
											RESTE . . . . . fr.	1,426,233	

(1) Officiers de l'arme . . . . . 296  
 Comptables . . . . . 24 } 360  
 Médecins . . . . . 16 } 40  
 Vétérinaires . . . . . 24 }

**TROUPES.**

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.			NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT		
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration				par GRADE.	par CATÉGORIE.	
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.		légère.	mixte.					forte.
<b>Petits états-majors de régiment.</b>																
Adjudants sous-officiers . . . . .	2	2	4	4	8	8	"	"	12	4	8	"	4,380	3 25	14,235	
Maréchaux des logis chefs secrétaires . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	1,400	3 25	4,745	
Id. des logis gardes-magasins . . . . .	1	"	2	"	4	"	"	"	6	"	"	"	2,190	2 86	6,263 40	
Trompettes-majors . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	750	2 88	2,102 40	
Id. brigadiers . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 21	4,859 90	
Maréchaux des logis armuriers . . . . .	1	"	2	"	4	"	"	"	6	"	"	"	750	2 23	1,627 90	
Maîtres tailleurs, bottiers et selliers . . . . .	5	"	6	"	12	"	"	"	18	"	"	"	2,190	2 44	5,543 60	
<b>Escadrons actifs.</b>																
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	1	10	10	20	20	"	"	50	10	20	"	10,950	2 86	51,517	
Premiers maréchaux des logis . . . . .	1	1	10	10	20	20	10	10	10	10	20	10	3,650	2 88	10,512	
Maréchaux des logis fourriers . . . . .	1	1	10	10	20	20	10	10	10	10	20	10	10,950	2 56	25,842	
Id. des logis . . . . .	7	7	70	70	140	140	10	10	10	70	140	10	3,650	2 58	8,687	
Brigadiers . . . . .	12	12	120	120	240	240	70	70	70	70	70	70	10,950	2 21	24,199 50	
Trompettes . . . . .	5	5	50	50	60	60	10	10	10	30	60	10	5,650	2 25	8,159 50	
Maréchaux ferrants . . . . .	2	2	20	20	40	40	20	20	20	20	40	20	76,650	2 21	169,396 50	
Cavaliers de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	24	24	240	240	480	480	20	20	20	240	480	20	25,550	2 25	56,976 50	
Id. de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	69	69	690	690	1,380	1,380	20	20	20	690	1,380	20	131,400	1 05	137,970	
Id. non montés . . . . .	20	"	200	"	400	"	200	200	200	200	200	200	43,800	1 08	47,504	
TOTAUX . . . . .	140	120	1,420	1,210	2,840	2,420	1,420	1,210	5,680	1,210	2,420	1,210	32,850	1 56	51,246	
Soit par régiment . . . . .	710	605	710	605	710	605	710	605	4,840				10,950	1 58	17,501	
											21,900	86	18,854			
											7,500	89	6,497			
											262,800	86	226,008			
											87,600	89	77,964			
											755,550	85	627,106 50			
											251,850	86	216,591			
											219,000	85	181,770			
											73,000	86	62,780			
											TOTAL . . . . .	2,066,374 50				



## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
TOTAL.				
22,601,500 »	22,601,500 »	»	»	
22,601,500 »	22,601,500 »	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT . . . . . fr. 1,241,214 »	22,601,500 »	»
		<b>Indemnité de fourrages.</b>		
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 42 chevaux × 365 = 15,330 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c' . . . . . fr. 26,061 »		
		<b>Moyens de transport.</b>		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche . . . . . 2,000 »		
			1,310,500 »	»
		<b>Logement et nourriture.</b>		
	d.	Mouvements éventuels pendant l'année. . . . . 3,100 journées, à fr. 1 25 c'. 3,875 »		
		<b>Frais de bureau, d'administration et d'instruction.</b>		
		Inspecteur général . . . . . 2,500 »		
		5 directeurs dans les divisions territoriales . . . . . 4,400 »		
	e.	Commandants du génie dans les places . . . . . 20,950 »		
		Le régiment et les compagnies spéciales . . . . . 9,500 »		
		57,350 »		
		A REPORTER. . . . . fr. 23,912,000 »		»

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION	DIMINUTION.	
22,601,500	»	22,601,500	»	»	
1,510,500	»	1,290,600	10,900	»	
23,912,000	»	23,901,100	10,900	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr.	25,912,000 »	»
		<i>Traitement et solde du bataillon d'administration.</i>		
		<b>Traitement, solde et accessoires.</b>		
	<b>EFFECTIF.</b>			
	74	Officiers de tous grades . . . . . fr.	176,214 50	
	60	Commis aux écritures. . . . .	84,000 »	
	760	Sous-officiers et soldats . . . . .	562,985 20	
a.	894			
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . . .	16,000 »	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers . . . . .	400 »	
		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers campés à Beverloo . . . . .	1,500 »	
		Première mise de petit équipement à 250 miliciens à incorporer, à 15 francs . . . . .	3,450 »	
			644,549 70	
		<b>A DÉDUIRE :</b>		
		Pour 4,600 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 10 c' . . . . .	5,060 »	
		Pour vacances et petites permissions . . . . .	4,589 70	
			9,649 70	
		Reste. . . . . fr.	634,900 »	
	b.	41 Sœurs hospitalières, à 900 francs. . . . .	36,900 »	
	c.	Frais d'administration . . . . .	5,000 »	677,900 »
	d.	Moyens de transport aux troupes en marche . . . . .	600 »	»
	e.	Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25 c' . . . . .	500 »	»
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.	24,589,900 »	»

Récapitulation de l'effectif.

	ÉTATS-MAJORS.			TROUPES.		
	Officiers.	Sous-officiers et employés	TOTAL	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	TOTAL.
ART. 12. — Infanterie . . . . .	»	»	»	1,852	25,571	27,425
» 15. — Cavalerie . . . . .	»	»	»	360	5,680	6,040
» 14. — Artillerie . . . . .	65	76	159	502	7,860	8,562
» 15. — Génie . . . . .	54	181	255	87	1,590	1,477
» 16. — Bataillon d'administration . . . . .	»	»	»	74	820	894
	117	257	574	2,875	41,321	44,196

(426A)

**BATAILLON D'ADMINISTRATION.**

Ce corps se compose : 1° D'un état-major (Administration centrale) ;

2° De huit compagnies formées chacune de quatre sections, savoir : } 1<sup>re</sup> section : Hôpitaux.  
 } 2<sup>e</sup> — Boulangeries.  
 } 3<sup>e</sup> — Boucheries.  
 } 4<sup>e</sup> — Fourrages.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT							
	État-major.	1 <sup>re</sup> Hôpitaux.	2 <sup>e</sup> Boulanger.	3 <sup>e</sup> Boucheries.	4 <sup>e</sup> Fourrages.	TOTAUX.		par GRADE.	par CATÉGORIE.						
Officier supérieur d'administration . . . . .	1	2	2	2	2	1	5,100	5,100	»						
Officiers d'administration . . . . .	do 1 <sup>re</sup> classe.	1	5	5	5	4	3,000	51,000	»						
	do 2 <sup>e</sup> id.	1	5	5	5	4	2,600	45,000	»						
	do 3 <sup>e</sup> id.	2	6	5	5	5	2,200	41,800	»						
	do 4 <sup>e</sup> id.	2	5	6	5	5	1,800	34,200	»						
TOTAUX . . . . .	3	21	21	11	18	74			177,100						
A déduire 1/3 p. o/o pour médicaments. . . . .									885 50						
Reste. . . . . fr.										176,214 50					
<i>Commis.</i>															
Commis aux écritures . . . . .							9	9	1	5	6	30	1,450	43,500	»
							10	9	2	5	5	30	1,350	40,500	»
							19	18	3	11	11	60	TOTAL fr.		84,000

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Solde journalière.	MONTANT	
	État-major.	1 <sup>re</sup> Hôpitaux.	2 <sup>e</sup> Boulanger.	3 <sup>e</sup> Boucheries.	4 <sup>e</sup> Fourrages.	TOTAUX.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
<b>Hôpitaux.</b>										
Magasiniers-dépensiers de . . . . . 1 <sup>re</sup> classe.	»	11	»	»	»	11	4,015	1 95	7,829 25	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id.	»	11	»	»	»	11	4,015	1 70	6,823 50	
Souffleurs-majors de . . . . . 1 <sup>re</sup> id.	1	16	»	»	»	17	6,205	1 95	12,099 75	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id.	1	16	»	»	»	17	6,205	1 70	10,348 50	
Portiers de . . . . . 1 <sup>re</sup> id.	»	9	»	»	»	9	5,285	1 69	5,581 65	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id.	»	9	»	»	»	9	5,285	1 43	4,765 25	
Cuisiniers . . . . . 1 <sup>re</sup> id.	»	9	»	»	»	9	5,285	1 69	5,581 65	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id.	»	9	»	»	»	9	5,285	1 43	4,765 25	
Tisateurs. . . . . 1 <sup>re</sup> id.	»	9	»	»	»	9	5,285	1 69	5,581 65	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id.	»	9	»	»	»	9	5,285	1 43	4,765 25	
Infirmiers . . . . . 1 <sup>re</sup> id.	»	81	»	»	»	81	29,565	1 10	32,521 50	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id.	»	81	»	»	»	81	29,565	1 »	29,565 »	
130,334 25										
<b>Boulangeries.</b>										
Sergents surveillants. . . . .	»	»	20	»	»	20	7,300	2 21	16,133 »	
Brigadiers . . . . .	»	»	28	»	»	28	10,220	1 60	16,352 »	
Ouvriers de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	»	»	40	»	»	40	14,600	1 20	17,520 »	
Id. de 2 <sup>e</sup> id. . . . .	»	»	80	»	»	80	29,200	1 10	32,120 »	
82,125 »										
<b>Boucheries.</b>										
Sergents surveillants. . . . .	»	»	»	12	»	12	4,380	2 21	9,679 80	
Brigadiers . . . . .	»	»	»	12	»	12	4,380	1 60	7,008 »	
Ouvriers de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	»	»	»	24	»	24	8,760	1 20	10,512 »	
Id. de 2 <sup>e</sup> id. . . . .	»	»	»	48	»	48	17,520	1 10	19,972 »	
46,471 80										
<b>Fourrages.</b>										
Sergents surveillants. . . . .	»	»	»	»	20	20	7,300	2 21	16,133 »	
Brigadiers . . . . .	»	»	»	»	22	22	8,030	1 60	12,848 »	
Ouvriers de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	»	»	»	»	60	60	21,900	1 20	26,280 »	
Id. de 2 <sup>e</sup> id. . . . .	»	»	»	»	120	120	43,800	1 10	48,180 »	
103,441 »										
<b>État-major.</b>										
Maîtres tailleur et cordonnier . . . . .	2	»	»	»	»	2	730	2 84	»	613 20
TOTAUX . . . . . fr.	4	370	168	96	222	760	178,120			362,985 20

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION	
25,912,000 »	23,901,100 »		10,000 °	»	
677,900 »	677,900 »		»	»	
24,589,900 »	24,579,000 »		10,000 »	°	
AUGMENTATION . fr			10,000 °		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		<b>CHAPITRE V.</b>		
		<b>ACADÉMIE MILITAIRE.</b>		
		<b>École militaire.</b>		
		<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>		
		<i>État-major et employés du service intérieur.</i>		
		1 commandant . . . . . fr. 5,000 "		
		1 commandant en second . . . . . 1,000 "		
		1 directeur des études . . . . . 2,500 "		
		2 examinateurs permanents . . . . . 7,000 "		
		1 instructeur . . . . . 800 "		
		2 instructeurs adjoints . . . . . 1,200 "		
		4 inspecteurs des études . . . . . 6,000 "		
		1 secrétaire . . . . . "		
		2 dessinateurs . . . . . 6,500 "		
		1 aumônier . . . . . 2,500 "		
		1 médecin . . . . . 800 "		
		1 mécanicien . . . . . 2,500 "		
a.		1 préparateur de chimie . . . . . 2,500 "		
		1 vaguesmestre conservateur des bâtiments . . . . . 600 "		
		1 garde conservateur du matériel . . . . . 560 "		
		1 conservateur des modèles . . . . . 560 "		
		1 infirmier . . . . . 600 "		
		1 portier . . . . . 1,500 "		
		8 hommes de peine . . . . . 4,800 "		
		5 clairons . . . . . 547 50		
		2 surveillants à l'école d'équitation . . . . . 800 "		
		2 brigadiers et 52 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour) . . . . . 1,553 "		
		47,000 50		
		<b>Corps enseignant.</b>		
		10 professeurs militaires . . . . . 9,800 "		
		8 — civils . . . . . 45,500 "		
17	b.	15 répétiteurs militaires . . . . . 9,200 "		
		1 — civil . . . . . 1,500 "		
		3 maîtres militaires . . . . . 5,000 "		
		5 — civils . . . . . 9,900 "		
		76,900 "		
		<b>Solde des élèves.</b>		
c.		Solde des élèves de l'École militaire . . . . . 87,649 50	252,100 "	
		<i>École de guerre.</i>		
		<i>État-major et corps enseignant.</i>		
		1 commandant . . . . . 1,500 "		
		1 commandant en second . . . . . 1,000 "		
		2 professeurs civils . . . . . 5,250 "		
d.		5 maîtres civils . . . . . 5,050 "		
		9 professeurs militaires . . . . . 8,650 "		
		2 maîtres militaires . . . . . 500 "		
		1 secrétaire . . . . . 600 "		
		20,550 "		
		A REPORTER. . . . . fr. 252,100 "		

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
252,100 »	233,600 »	»	1,500 »		
252,100 »	233,600 »	»	1,500 »		



## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr.	252,100 »	»
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
		Frais de bureau . . . . .	2,500 »	
		Chauffage et éclairage . . . . .	14,000 »	
		Manipulations des élèves au laboratoire . . . . .	2,000 »	
		Indemnité aux travailleurs . . . . .	755 »	
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour. . . . .	2,190 »	
		Frais de transport des élèves sous-lieutenants; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc. . . . .	1,100 »	
18	a.	Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École) . . . . .	2,000 »	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement, et dépenses imprévues . . . . .	8,857 »	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, etc. . . . .	5,000 »	
		56,400 »		
		Charge extraordinaire et temporaire.		
		Achat des instruments nécessaires pour constituer à l'École militaire un cabinet de géodésie et de topographie. . . . .	10,000 »	
		ÉCOLE DE GUERRE.		
		Frais de bureau . . . . .	600 »	44,500 »
		Chauffage et éclairage . . . . .	2,600 »	10,000 »
		Indemnité aux travailleurs . . . . .	450 »	
	b.	Ménage des domestiques: 5 hommes, à 50 c <sup>t</sup> par jour. . . . .	547 50	
		Frais de transport des élèves et des instruments . . . . .	700 »	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues. . . . .	3,002 50	
		7,900 »		
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.	276,400 »	10,000 »

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
252,100 »	253,600 »		»	1,500 »	
54,500 »	42,800 »	11,500 »	»	»	
286,400 »	276,400 »	11,500 »	»	1,500 »	
AUGMENTATION. . . fr.		10,000 »			

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
<b>CHAPITRE VI.</b>				
<b>ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.</b>				
<i>Personnel des établissements de l'artillerie.</i>				
19	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes . . . . . fr. 15,500 »	66,375 »	
	b.	— — de la fonderie de canons . . . . . 24,900 »		
	c.	— — de l'arsenal de construction . . . . . 21,100 »		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie . . . . . 2,500 »		
	e.	— — de l'école de tir . . . . . 4,775 »		
<i>Matériel de l'artillerie.</i>				
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'Etat . . . . . 261,855 20		
	b.	Fabrication d'amorces fulminantes, culots, artifices divers, etc. . . . . 104,568 89		
	c.	Fabrication de poudres de guerre . . . . . 80,000 »		
<b>Manufacture d'armes.</b>				
Fabrication d'armes neuves; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins de l'artillerie.				
20	d.	<i>L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux . . . . . fr. 83,886 23		
		Salaire des ouvriers . . . . . 258,800 »		
		Menues dépenses . . . . . 2,000 »		
		324,686 23		
		A DÉDUIRE la solde des ouvriers militaires. . . . . fr. 20,000 »		
		304,686 23		
<b>Fonderie de canons.</b>				
Fabrication de bouches à feu, projectiles, râteliers d'armes, etc.				
e.		<i>L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux . . . . . fr. 62,841 79		
		Salaire des ouvriers . . . . . 28,648 »		
		Menues dépenses . . . . . 1,850 »		
		93,339 70		
		<b>A REPORTER. . . . . fr. 844,428 11</b>	66,375 »	»

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
66,375 »		66,375 »	°	»	
66,375 »		67,375 »	°	°	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr. 844,428 11	66,375 »	»
		<b>Arsenal de construction.</b>		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements et dépendances, et réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux . . . . . fr. 69,451 89		
		Salaires des ouvriers . . . . . 88,100 »		
		Menues dépenses . . . . . 2,800 »	1,041,180 »	»
		————— 160,551 89		
20 (suite).	g.	Frais de bureau, achat et dépenses diverses de l'école de pyrotechnie . . . . . 5,400 »		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers . . . . . 25,000 »		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie. . . . . 4,000 »		
	k.	Dépenses diverses et menus achats . . . . . 2,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr. 1,107,555 »	1,107,555 »	»

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
66,375 »	66,375 »		»	»	
1,041,180 »	1,041,180 »		»	»	
1,107,555 »	1,107,555 »		»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		<b>CHAPITRE VII.</b>		
		* MATÉRIEL DU GÉNIE.		
		Entretien ordinaire.		
	a.	Bâtiments militaires . . . . . fr. 505,250 .		
		Ouvrages de fortification . . . . . 57,450 »		
		Ouvrages mixtes . . . . . 12,465 »		
		————— 555,165 .		
		Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.		
	b.	Bâtiments militaires . . . . . fr. 610,145 »		
		Ouvrages de fortification . . . . . 205,350 »		
		Ouvrages mixtes . . . . . 15,86 »		
		————— 831,555 .		
21	c.	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie . . . . . 61,000 »	1,460,000 »	
	d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires. . . . . 80,000 »		
	e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et acquisition de matériel . . . . . 100,000 »		
	f.	Achat d'outils et de matériel pour le parc du génie . . . . . 20,000 »		
	g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc 12,500 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr. 1,460,000 .		

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
		Augmentation.	Diminution.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
TOTAL.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
				<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="3">DÉSIGNATION DES PLACES.</th> <th colspan="6">DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR</th> <th rowspan="3">TOTAL par place.</th> </tr> <tr> <th colspan="3">A. Entretien ordinaire.</th> <th colspan="3">B. Constructions, améliorations, ré- parations et renouvellements; dé- frichement, ensemenement, etc.</th> </tr> <tr> <th>Bâtimens militaires.</th> <th>Fortifica- tions.</th> <th>Ouvrages mixtes.</th> <th>Bâtimens militaires.</th> <th>Fortifica- tions.</th> <th>Ouvrages mixtes.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Alost . . . . .</td> <td>2,350</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>1,400</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>4,350</td> </tr> <tr> <td>Anvers (enceinte) . . . . .</td> <td>42,000</td> <td>10,000</td> <td>1,000</td> <td>59,800</td> <td>77,400</td> <td>»</td> <td>100,200</td> </tr> <tr> <td>— 1<sup>er</sup> secteur . . . . .</td> <td>1,500</td> <td>500</td> <td>200</td> <td>5,000</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>7,200</td> </tr> <tr> <td>— 2<sup>e</sup> — . . . . .</td> <td>6,800</td> <td>2,000</td> <td>360</td> <td>137,400</td> <td>2,700</td> <td>»</td> <td>149,260</td> </tr> <tr> <td>— 3<sup>e</sup> — . . . . .</td> <td>6,500</td> <td>2,000</td> <td>360</td> <td>118,000</td> <td>6,930</td> <td>»</td> <td>129,810</td> </tr> <tr> <td>— 4<sup>e</sup> — . . . . .</td> <td>4,250</td> <td>2,600</td> <td>300</td> <td>2,350</td> <td>2,000</td> <td>»</td> <td>11,500</td> </tr> <tr> <td>— 5<sup>e</sup> — . . . . .</td> <td>3,400</td> <td>4,000</td> <td>6,130</td> <td>8,340</td> <td>2,390</td> <td>14,640</td> <td>38,900</td> </tr> <tr> <td>Arlon . . . . .</td> <td>1,250</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>2,670</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>3,920</td> </tr> <tr> <td>Atb. . . . .</td> <td>1,500</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td>Audenarde . . . . .</td> <td>3,800</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>7,000</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>10,800</td> </tr> <tr> <td>Beverloo . . . . .</td> <td>25,000</td> <td>»</td> <td>500</td> <td>26,470</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>51,970</td> </tr> <tr> <td>Bouillon . . . . .</td> <td>1,000</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>2,260</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>3,260</td> </tr> <tr> <td>Brasschaet . . . . .</td> <td>4,800</td> <td>»</td> <td>400</td> <td>4,500</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>9,500</td> </tr> <tr> <td>Bruges . . . . .</td> <td>9,000</td> <td>»</td> <td>25</td> <td>8,100</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>17,125</td> </tr> <tr> <td>Bruxelles . . . . .</td> <td>38,400</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>40,270</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>78,670</td> </tr> <tr> <td>Charleroi . . . . .</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Coutich . . . . .</td> <td>1,000</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>2,750</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>3,750</td> </tr> <tr> <td>Courtrai . . . . .</td> <td>700</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>3,100</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>3,800</td> </tr> <tr> <td>Diest (ville) . . . . .</td> <td>3,500</td> <td>5,300</td> <td>500</td> <td>5,650</td> <td>3,400</td> <td>270</td> <td>18,420</td> </tr> <tr> <td>— (citadelle) . . . . .</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Gand . . . . .</td> <td>20,000</td> <td>»</td> <td>130</td> <td>24,000</td> <td>»</td> <td>450</td> <td>44,600</td> </tr> <tr> <td>Hasselt . . . . .</td> <td>2,800</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>4,400</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>7,200</td> </tr> <tr> <td>Huy . . . . .</td> <td>1,000</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>820</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>1,820</td> </tr> <tr> <td>Liège (ville) . . . . .</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>— (citadelle) . . . . .</td> <td>21,300</td> <td>3,600</td> <td>1,600</td> <td>27,000</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>53,500</td> </tr> <tr> <td>— (Chartreuse) . . . . .</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Lierre . . . . .</td> <td>3,100</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>5,000</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>6,100</td> </tr> <tr> <td>Louvain . . . . .</td> <td>11,500</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>18,500</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>29,800</td> </tr> <tr> <td>Malines . . . . .</td> <td>8,500</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>12,800</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>21,000</td> </tr> <tr> <td>Mariembourg . . . . .</td> <td>700</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>2,140</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>2,840</td> </tr> <tr> <td>Menin . . . . .</td> <td>1,000</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>2,800</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>3,800</td> </tr> <tr> <td>Mons . . . . .</td> <td>12,400</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>3,000</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>15,400</td> </tr> <tr> <td>Namur (ville) . . . . .</td> <td>18,000</td> <td>4,850</td> <td>850</td> <td>10,700</td> <td>7,700</td> <td>»</td> <td>42,100</td> </tr> <tr> <td>— (citadelle) . . . . .</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Ostende . . . . .</td> <td>3,000</td> <td>»</td> <td>100</td> <td>10,375</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>15,475</td> </tr> <tr> <td>Philippeville . . . . .</td> <td>1,500</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>1,700</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>3,200</td> </tr> <tr> <td>Saint-Bernard . . . . .</td> <td>3,000</td> <td>»</td> <td>50</td> <td>6,700</td> <td>»</td> <td>500</td> <td>12,250</td> </tr> <tr> <td>Saint-Nicolas . . . . .</td> <td>900</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>450</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>1,350</td> </tr> <tr> <td>Saint-Trond . . . . .</td> <td>1,200</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>1,900</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>3,100</td> </tr> <tr> <td>Termonde . . . . .</td> <td>4,400</td> <td>2,600</td> <td>140</td> <td>8,500</td> <td>103,790</td> <td>»</td> <td>119,430</td> </tr> <tr> <td>Ticlemont . . . . .</td> <td>3,500</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>8,800</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>12,300</td> </tr> <tr> <td>Tournai . . . . .</td> <td>11,000</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>8,900</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>19,900</td> </tr> <tr> <td>Vilvorde . . . . .</td> <td>7,500</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>13,600</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>21,100</td> </tr> <tr> <td>Wavre . . . . .</td> <td>1,000</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>500</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td>Ypres . . . . .</td> <td>8,900</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>8,000</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>16,900</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>306,250</td> <td>37,450</td> <td>12,465</td> <td>610,145</td> <td>203,350</td> <td>15,860</td> <td>1,186,500</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>335,165</td> <td></td> <td></td> <td>831,335</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	DÉSIGNATION DES PLACES.	DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR						TOTAL par place.	A. Entretien ordinaire.			B. Constructions, améliorations, ré- parations et renouvellements; dé- frichement, ensemenement, etc.			Bâtimens militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	Bâtimens militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	Alost . . . . .	2,350	»	»	1,400	»	»	4,350	Anvers (enceinte) . . . . .	42,000	10,000	1,000	59,800	77,400	»	100,200	— 1 <sup>er</sup> secteur . . . . .	1,500	500	200	5,000	»	»	7,200	— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	6,800	2,000	360	137,400	2,700	»	149,260	— 3 <sup>e</sup> — . . . . .	6,500	2,000	360	118,000	6,930	»	129,810	— 4 <sup>e</sup> — . . . . .	4,250	2,600	300	2,350	2,000	»	11,500	— 5 <sup>e</sup> — . . . . .	3,400	4,000	6,130	8,340	2,390	14,640	38,900	Arlon . . . . .	1,250	»	»	2,670	»	»	3,920	Atb. . . . .	1,500	»	»	»	»	»	1,500	Audenarde . . . . .	3,800	»	»	7,000	»	»	10,800	Beverloo . . . . .	25,000	»	500	26,470	»	»	51,970	Bouillon . . . . .	1,000	»	»	2,260	»	»	3,260	Brasschaet . . . . .	4,800	»	400	4,500	»	»	9,500	Bruges . . . . .	9,000	»	25	8,100	»	»	17,125	Bruxelles . . . . .	38,400	»	»	40,270	»	»	78,670	Charleroi . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	Coutich . . . . .	1,000	»	»	2,750	»	»	3,750	Courtrai . . . . .	700	»	»	3,100	»	»	3,800	Diest (ville) . . . . .	3,500	5,300	500	5,650	3,400	270	18,420	— (citadelle) . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	Gand . . . . .	20,000	»	130	24,000	»	450	44,600	Hasselt . . . . .	2,800	»	»	4,400	»	»	7,200	Huy . . . . .	1,000	»	»	820	»	»	1,820	Liège (ville) . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	— (citadelle) . . . . .	21,300	3,600	1,600	27,000	»	»	53,500	— (Chartreuse) . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	Lierre . . . . .	3,100	»	»	5,000	»	»	6,100	Louvain . . . . .	11,500	»	»	18,500	»	»	29,800	Malines . . . . .	8,500	»	»	12,800	»	»	21,000	Mariembourg . . . . .	700	»	»	2,140	»	»	2,840	Menin . . . . .	1,000	»	»	2,800	»	»	3,800	Mons . . . . .	12,400	»	»	3,000	»	»	15,400	Namur (ville) . . . . .	18,000	4,850	850	10,700	7,700	»	42,100	— (citadelle) . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	Ostende . . . . .	3,000	»	100	10,375	»	»	15,475	Philippeville . . . . .	1,500	»	»	1,700	»	»	3,200	Saint-Bernard . . . . .	3,000	»	50	6,700	»	500	12,250	Saint-Nicolas . . . . .	900	»	»	450	»	»	1,350	Saint-Trond . . . . .	1,200	»	»	1,900	»	»	3,100	Termonde . . . . .	4,400	2,600	140	8,500	103,790	»	119,430	Ticlemont . . . . .	3,500	»	»	8,800	»	»	12,300	Tournai . . . . .	11,000	»	»	8,900	»	»	19,900	Vilvorde . . . . .	7,500	»	»	13,600	»	»	21,100	Wavre . . . . .	1,000	»	»	500	»	»	1,500	Ypres . . . . .	8,900	»	»	8,000	»	»	16,900					306,250	37,450	12,465	610,145	203,350	15,860	1,186,500						335,165			831,335		
DÉSIGNATION DES PLACES.	DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR						TOTAL par place.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	A. Entretien ordinaire.			B. Constructions, améliorations, ré- parations et renouvellements; dé- frichement, ensemenement, etc.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Bâtimens militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	Bâtimens militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Alost . . . . .	2,350	»	»	1,400	»	»	4,350																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Anvers (enceinte) . . . . .	42,000	10,000	1,000	59,800	77,400	»	100,200																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
— 1 <sup>er</sup> secteur . . . . .	1,500	500	200	5,000	»	»	7,200																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	6,800	2,000	360	137,400	2,700	»	149,260																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
— 3 <sup>e</sup> — . . . . .	6,500	2,000	360	118,000	6,930	»	129,810																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
— 4 <sup>e</sup> — . . . . .	4,250	2,600	300	2,350	2,000	»	11,500																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
— 5 <sup>e</sup> — . . . . .	3,400	4,000	6,130	8,340	2,390	14,640	38,900																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Arlon . . . . .	1,250	»	»	2,670	»	»	3,920																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Atb. . . . .	1,500	»	»	»	»	»	1,500																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Audenarde . . . . .	3,800	»	»	7,000	»	»	10,800																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Beverloo . . . . .	25,000	»	500	26,470	»	»	51,970																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Bouillon . . . . .	1,000	»	»	2,260	»	»	3,260																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Brasschaet . . . . .	4,800	»	400	4,500	»	»	9,500																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Bruges . . . . .	9,000	»	25	8,100	»	»	17,125																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Bruxelles . . . . .	38,400	»	»	40,270	»	»	78,670																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Charleroi . . . . .	»	»	»	»	»	»	»																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Coutich . . . . .	1,000	»	»	2,750	»	»	3,750																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Courtrai . . . . .	700	»	»	3,100	»	»	3,800																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Diest (ville) . . . . .	3,500	5,300	500	5,650	3,400	270	18,420																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
— (citadelle) . . . . .	»	»	»	»	»	»	»																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Gand . . . . .	20,000	»	130	24,000	»	450	44,600																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Hasselt . . . . .	2,800	»	»	4,400	»	»	7,200																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Huy . . . . .	1,000	»	»	820	»	»	1,820																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Liège (ville) . . . . .	»	»	»	»	»	»	»																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
— (citadelle) . . . . .	21,300	3,600	1,600	27,000	»	»	53,500																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
— (Chartreuse) . . . . .	»	»	»	»	»	»	»																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Lierre . . . . .	3,100	»	»	5,000	»	»	6,100																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Louvain . . . . .	11,500	»	»	18,500	»	»	29,800																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Malines . . . . .	8,500	»	»	12,800	»	»	21,000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Mariembourg . . . . .	700	»	»	2,140	»	»	2,840																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Menin . . . . .	1,000	»	»	2,800	»	»	3,800																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Mons . . . . .	12,400	»	»	3,000	»	»	15,400																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Namur (ville) . . . . .	18,000	4,850	850	10,700	7,700	»	42,100																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
— (citadelle) . . . . .	»	»	»	»	»	»	»																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Ostende . . . . .	3,000	»	100	10,375	»	»	15,475																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Philippeville . . . . .	1,500	»	»	1,700	»	»	3,200																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Saint-Bernard . . . . .	3,000	»	50	6,700	»	500	12,250																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Saint-Nicolas . . . . .	900	»	»	450	»	»	1,350																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Saint-Trond . . . . .	1,200	»	»	1,900	»	»	3,100																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Termonde . . . . .	4,400	2,600	140	8,500	103,790	»	119,430																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Ticlemont . . . . .	3,500	»	»	8,800	»	»	12,300																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Tournai . . . . .	11,000	»	»	8,900	»	»	19,900																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Vilvorde . . . . .	7,500	»	»	13,600	»	»	21,100																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Wavre . . . . .	1,000	»	»	500	»	»	1,500																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Ypres . . . . .	8,900	»	»	8,000	»	»	16,900																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
				306,250	37,450	12,465	610,145	203,350	15,860	1,186,500																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
					335,165			831,335																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
1,460,000	1,460,000	»	»																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
1,460,000	1,460,000	»	»																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			



## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		<b>CHAPITRE VIII.</b>		
		PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.		
		<i>Pain.</i>		
	a.	a) 14,426,285 rations de pain, à 18 centimes . . . . . fr. 2,596,751 30		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . . . . . 145,971 50		
		RESTE . . . . . fr. 2,450,760 »		
22		<i>Viande.</i>		
	b.	b) 14,411,077 rations, à 52 centimes. . . . . fr. 4,611,544 64	6,802,800 »	
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . . . . . 259,504 64		
		4,352,040 »		
		<i>Fourrages en nature.</i>		
		1,717,690 rations fortes, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 62 c' . . . . . fr. 2,782,657 80		
25	»	885,500 rations mixtes, pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers, à fr. 1 56 c' . . . . . 1,377,948 »		
		441,650 rations légères, pour les chevaux de troupe des régiments de chasseurs à cheval, à fr. 1 46 c' . . . . . 644,809 »	4,751,500 »	
		3,042,640 c) . . . . . 4,805,414 80		
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. . . . . 74,114 80		
		RESTE . . . . . fr. 4,751,500 »		
		A REPORTER . . . . . fr. 11,554,100 »		

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.																																																																																																																																																																																		
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																																																																																																																																																			
TOTAL.																																																																																																																																																																																						
				<p>a) Décomposition de ces rations . . . . .</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th>RATIONS.</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">A déduire.</td> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>44,000</td> <td>251,100</td> <td>9,353,415</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>42,400</td> <td>75,700</td> <td>2,073,200</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>29,800</td> <td>72,500</td> <td>2,868,900</td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>5,100</td> <td>11,500</td> <td>507,550</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td>400</td> <td>4,600</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>119,700</td> <td>415,000</td> <td>14,960,985</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Reste . . . . .</td> <td></td> <td></td> <td>14,426,285</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th>Le 1/6 des journées des enfants de troupe.</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">A déduire.</td> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>44,000</td> <td>251,100</td> <td>15,208</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>42,400</td> <td>75,700</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>29,800</td> <td>72,500</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>5,100</td> <td>11,500</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administ<sup>n</sup> . . . . .</td> <td>400</td> <td>4,600</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>119,700</td> <td>415,000</td> <td>15,208</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Reste . . . . .</td> <td></td> <td></td> <td>549,908</td> </tr> </tbody> </table> <p>b) Décomposition de ces rations . . . . .</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th>Le 1/6 des journées des enfants de troupe.</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">A déduire.</td> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>44,000</td> <td>251,100</td> <td>15,208</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>42,400</td> <td>75,700</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>29,800</td> <td>72,500</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>5,100</td> <td>11,500</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administ<sup>n</sup> . . . . .</td> <td>400</td> <td>4,600</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>119,700</td> <td>415,000</td> <td>15,208</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Reste . . . . .</td> <td></td> <td></td> <td>14,411,077</td> </tr> </tbody> </table> <p>c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ARMES.</th> <th colspan="2">NOMBRE de chevaux</th> <th colspan="3">NOMBRE DE RATIONS</th> </tr> <tr> <th>d'officiers.</th> <th>de troupe.</th> <th>fortes.</th> <th>mixtes.</th> <th>légères.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Cavalerie .</td> <td>Guides . . . . .</td> <td>160</td> <td>1,210</td> <td>300,050</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Lanciers . . . . .</td> <td>320</td> <td>2,420</td> <td>116,800</td> <td>885,500</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Chasseurs . . . . .</td> <td>160</td> <td>1,210</td> <td>58,400</td> <td>"</td> <td>441,650</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Artillerie .</td> <td>De campagne et train . . . . .</td> <td>445</td> <td>2,572</td> <td>1,028,205</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>De siège . . . . .</td> <td>59</td> <td>"</td> <td>14,235</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>TOTAUX . . . . .</td> <td>1,124</td> <td>7,212</td> <td>1,717,690</td> <td>885,500</td> <td>441,650</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>8,536</td> <td colspan="3">5,042,640</td> </tr> </tbody> </table>			JOURNÉES		RATIONS.			de marche.	d'hommes aux hôpitaux.		A déduire.	Infanterie . . . . .	44,000	251,100	9,353,415	Cavalerie . . . . .	42,400	75,700	2,073,200	Artillerie . . . . .	29,800	72,500	2,868,900	Génie . . . . .	5,100	11,500	507,550	Bataillon d'administration . . . . .	400	4,600	178,120			119,700	415,000	14,960,985	Reste . . . . .				14,426,285			JOURNÉES		Le 1/6 des journées des enfants de troupe.			de marche.	d'hommes aux hôpitaux.		A déduire.	Infanterie . . . . .	44,000	251,100	15,208	Cavalerie . . . . .	42,400	75,700	"	Artillerie . . . . .	29,800	72,500	"	Génie . . . . .	5,100	11,500	"	Bataillon d'administ <sup>n</sup> . . . . .	400	4,600	"			119,700	415,000	15,208	Reste . . . . .				549,908			JOURNÉES		Le 1/6 des journées des enfants de troupe.			de marche.	d'hommes aux hôpitaux.		A déduire.	Infanterie . . . . .	44,000	251,100	15,208	Cavalerie . . . . .	42,400	75,700	"	Artillerie . . . . .	29,800	72,500	"	Génie . . . . .	5,100	11,500	"	Bataillon d'administ <sup>n</sup> . . . . .	400	4,600	"			119,700	415,000	15,208	Reste . . . . .				14,411,077	ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS			d'officiers.	de troupe.	fortes.	mixtes.	légères.	Cavalerie .	Guides . . . . .	160	1,210	300,050	"	"	Lanciers . . . . .	320	2,420	116,800	885,500	"	Chasseurs . . . . .	160	1,210	58,400	"	441,650	Artillerie .	De campagne et train . . . . .	445	2,572	1,028,205	"	"	De siège . . . . .	59	"	14,235	"	"	TOTAUX . . . . .	1,124	7,212	1,717,690	885,500	441,650			8,536	5,042,640		
		JOURNÉES		RATIONS.																																																																																																																																																																																		
		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																																																																																																																																																			
A déduire.	Infanterie . . . . .	44,000	251,100	9,353,415																																																																																																																																																																																		
	Cavalerie . . . . .	42,400	75,700	2,073,200																																																																																																																																																																																		
	Artillerie . . . . .	29,800	72,500	2,868,900																																																																																																																																																																																		
	Génie . . . . .	5,100	11,500	507,550																																																																																																																																																																																		
	Bataillon d'administration . . . . .	400	4,600	178,120																																																																																																																																																																																		
		119,700	415,000	14,960,985																																																																																																																																																																																		
Reste . . . . .				14,426,285																																																																																																																																																																																		
		JOURNÉES		Le 1/6 des journées des enfants de troupe.																																																																																																																																																																																		
		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																																																																																																																																																			
A déduire.	Infanterie . . . . .	44,000	251,100	15,208																																																																																																																																																																																		
	Cavalerie . . . . .	42,400	75,700	"																																																																																																																																																																																		
	Artillerie . . . . .	29,800	72,500	"																																																																																																																																																																																		
	Génie . . . . .	5,100	11,500	"																																																																																																																																																																																		
	Bataillon d'administ <sup>n</sup> . . . . .	400	4,600	"																																																																																																																																																																																		
		119,700	415,000	15,208																																																																																																																																																																																		
Reste . . . . .				549,908																																																																																																																																																																																		
		JOURNÉES		Le 1/6 des journées des enfants de troupe.																																																																																																																																																																																		
		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																																																																																																																																																			
A déduire.	Infanterie . . . . .	44,000	251,100	15,208																																																																																																																																																																																		
	Cavalerie . . . . .	42,400	75,700	"																																																																																																																																																																																		
	Artillerie . . . . .	29,800	72,500	"																																																																																																																																																																																		
	Génie . . . . .	5,100	11,500	"																																																																																																																																																																																		
	Bataillon d'administ <sup>n</sup> . . . . .	400	4,600	"																																																																																																																																																																																		
		119,700	415,000	15,208																																																																																																																																																																																		
Reste . . . . .				14,411,077																																																																																																																																																																																		
ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS																																																																																																																																																																																			
	d'officiers.	de troupe.	fortes.	mixtes.	légères.																																																																																																																																																																																	
Cavalerie .	Guides . . . . .	160	1,210	300,050	"	"																																																																																																																																																																																
	Lanciers . . . . .	320	2,420	116,800	885,500	"																																																																																																																																																																																
	Chasseurs . . . . .	160	1,210	58,400	"	441,650																																																																																																																																																																																
Artillerie .	De campagne et train . . . . .	445	2,572	1,028,205	"	"																																																																																																																																																																																
	De siège . . . . .	59	"	14,235	"	"																																																																																																																																																																																
TOTAUX . . . . .	1,124	7,212	1,717,690	885,500	441,650																																																																																																																																																																																	
		8,536	5,042,640																																																																																																																																																																																			
6,802,800	6,802,800	"	"																																																																																																																																																																																			
4,751,500	4,751,500	"	"																																																																																																																																																																																			
11,554,100	11,554,100	"	"																																																																																																																																																																																			

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr.	11,534,100 »	»
		<i>Casernement des hommes a).</i>		
		<b>Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires.</b>		
		(Contrat du 1 <sup>er</sup> octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit . . . . . fr. 24,000 »		
		40,000 — à une — 15 — . . . . . 600,000 »		
		624,000 »		
		<b>Fournitures appartenant aux communes.</b>		
	b.	b) 2,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes . . . . . 110,000 »		
24		<b>Fournitures appartenant à l'État.</b>		
	c.	c) 407,085 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes. . . . . fr. 8,141 70	775,000 »	
		<b>Dépenses diverses.</b>		
		Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations . . . . . fr. 2,858 30		
	d.	Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et couchettes de fer et de bois . . . . . 50,000 »		
		32,858 30		
		<i>Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.</i>		
		Infanterie . . . . . fr. 40,000 »		
		Cavalerie . . . . . 46,000 »		
25		Artillerie . . . . . 12,000 »		
		Génie . . . . . 1,900 »		
		Bataillon d'administration . . . . . 100 »		
		100,000 »		
		A REPORTER. . . . . fr.	12,409,100 »	»

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	TOTAL.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.																																									
			AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																										
	11,554,100	11,554,100	»	»																																										
					<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>9,535,418</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>2,073,200</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>2,868,900</td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>507,350</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL . . . . .</b></td> <td><b>14,960,988</b></td> </tr> <tr> <td>A déduire les journées de marche . . . . .</td> <td>419,700</td> </tr> <tr> <td><b>RESTE . . . . .</b></td> <td><b>14,841,288</b></td> </tr> <tr> <td>A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures . . . . .</td> <td>1,500,000</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL . . . . .</b></td> <td><b>16,141,288</b></td> </tr> <tr> <td>11,200 fournitures de la Comp<sup>te</sup> des lits militaires, à 365 jours d'occupation . . . . .</td> <td>13,038,000</td> <td>journées.</td> </tr> <tr> <td>A déduire 1/10 pour non-occupation. . . . .</td> <td>1,805,800</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td><b>RESTE . . . . .</b></td> <td><b>15,332,200</b></td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>b) Fournitures appartenant aux communes . . . . .</td> <td>2,200,000</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>c) — — à l'État . . . . .</td> <td>407,088</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>TOTAL ÉGAL.</b></td> <td></td> <td><b>16,141,288</b></td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES.		Infanterie . . . . .	9,535,418	Cavalerie . . . . .	2,073,200	Artillerie . . . . .	2,868,900	Génie . . . . .	507,350	Bataillon d'administration . . . . .	178,120	<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>14,960,988</b>	A déduire les journées de marche . . . . .	419,700	<b>RESTE . . . . .</b>	<b>14,841,288</b>	A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures . . . . .	1,500,000	<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>16,141,288</b>	11,200 fournitures de la Comp <sup>te</sup> des lits militaires, à 365 jours d'occupation . . . . .	13,038,000	journées.	A déduire 1/10 pour non-occupation. . . . .	1,805,800	»	<b>RESTE . . . . .</b>	<b>15,332,200</b>	»	b) Fournitures appartenant aux communes . . . . .	2,200,000	»	c) — — à l'État . . . . .	407,088	»		<b>TOTAL ÉGAL.</b>		<b>16,141,288</b>
JOURNÉES.																																														
Infanterie . . . . .	9,535,418																																													
Cavalerie . . . . .	2,073,200																																													
Artillerie . . . . .	2,868,900																																													
Génie . . . . .	507,350																																													
Bataillon d'administration . . . . .	178,120																																													
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>14,960,988</b>																																													
A déduire les journées de marche . . . . .	419,700																																													
<b>RESTE . . . . .</b>	<b>14,841,288</b>																																													
A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures . . . . .	1,500,000																																													
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>16,141,288</b>																																													
11,200 fournitures de la Comp <sup>te</sup> des lits militaires, à 365 jours d'occupation . . . . .	13,038,000	journées.																																												
A déduire 1/10 pour non-occupation. . . . .	1,805,800	»																																												
<b>RESTE . . . . .</b>	<b>15,332,200</b>	»																																												
b) Fournitures appartenant aux communes . . . . .	2,200,000	»																																												
c) — — à l'État . . . . .	407,088	»																																												
	<b>TOTAL ÉGAL.</b>		<b>16,141,288</b>																																											
	775,000	713,000	62,000	»																																										
	100,000	100,000	»	»																																										
	12,409,100	12,547,100	62,000	»																																										

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr.	12,409,100 »	»
		<i>Frais de route et de séjour.</i>		
26	a.	Voyages, missions et déplacements ordinaires des officiers et des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre. . . . . fr. 103,000 »	110,000 »	»
	b.	Frais de route et de séjour du Ministre . . . . . 5,000 »		
		<i>Transports généraux.</i>		
27	»	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc. . . . .	95,000 »	»
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
28	»	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc. . . . .	118,000 »	»
		<i>Remonte.</i>		
		<i>(Remonte ordinaire, calculée à raison de 11 <math>\frac{1}{4}</math> % de l'effectif en chevaux pour la cavalerie et de 8 % pour l'artillerie.)</i>		
		<i>Achat de chevaux.</i>		
	a.	426 chevaux de chasseurs et de lanciers, à . . . . . fr. 1,100. . fr. 468,600 »		
		142 — de guides, à . . . . . 1,150. . . 163,500 »		
		65 — de selle d'artillerie, à . . . . . 1,150. . . 72,450 »		
		126 — de trait — , à . . . . . 825. . . 103,950 »		
		808,500 »		
29		757		
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique. . . . . 10,000 »	852,700 »	»
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie. . . . . 14,400 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.	15,564,800 »	»

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
12,409,100	»	12,547,100	»	62,000	»
110,000	»	110,000	»	»	»
95,000	»	95,000	»	»	»
118,000	»	118,000	»	»	»
832,700	»	832,700	»	»	»
15,564,800	»	15,502,800	»	62,000	»
AUGMENTATION. . . . fr.			62,000		»

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
<b>CHAPITRE IX.</b>				
<b>TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.</b>				
<b>Traitements de non-activité</b>				
<i>1° Pour motifs de santé.</i>				
		1 Colonel à . . . . .	6,575	6,575 »
		7 Majors, à . . . . .	4,125	28,875 »
		12 Capitaines de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . .	2,850	54,200 »
		8 — de 2 <sup>e</sup> —, à . . . . .	2,550	20,400 »
		3 — de 5 <sup>e</sup> —, à . . . . .	2,500	7,080 »
		3 Lieutenants, à . . . . .	1,800	5,400 »
		2 Sous-lieutenants, à . . . . .	1,575	5,150 »
		<b>56</b> <b>TOTAL</b> . . . . .	<b>105,480</b>	<b>»</b>
		A DÉDUIRE $\frac{2}{2}$ p. $\frac{0}{10}$ pour médicaments . . . . .	527 40	
				104,952 60
<i>2° Par mesure d'ordre.</i>				
	a.	3 Capitaines de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . .	1,900	5,700 »
		5 — de 2 <sup>e</sup> —, à . . . . .	1,700	6,100 »
		4 — de 5 <sup>e</sup> —, à . . . . .	1,575	6,500 »
		7 Lieutenants, à . . . . .	1,200	8,400 »
		2 Sous-lieutenants, à . . . . .	1,050	2,100 »
		<b>19</b> <b>TOTAL</b> . . . . .	<b>27,600</b>	<b>»</b>
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{10}$ pour médicaments . . . . .	158 »	
				27,462 »
				145,000 »
		<i>5° Employés civils.</i>		
		4 Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département . . . . .		5,500 »
		4		
		59		
		<i>Honoraires.</i>		
	b.	Honoraires d'avocats et frais de procédure. . . . .		7,085 40
		<i>Frais de représentation.</i>		
	31	» Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale. . . . .		20,000 »
		<b>TOTAL DU CHAPITRE IX.</b> . . . . fr.	<b>185,000</b>	<b>»</b>

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL			AUGMENTATION.	DIMINUTION	
145,000	•	145,000	»	•	
20,000	»	20,000	»	•	
165,000	»	165,000	»	•	



## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		<b>CHAPITRE X.</b>		
		PENSIONS ET SECOURS.		
32	a.	Pensions temporaires, et arriérés . . . . . fr. 102,000 °		
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires . . . . . 8,460 °		
	c.	Secours à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, et à d'anciens employés du Ministère de la Guerre. . . . . 24,000 °		
		134,460 °	134,460 °	540 °
	d.	Secours aux réfugiés politiques . . . . . fr. 540 °		
		TOTAL DU CHAPITRE X . . . . . fr.	134,460 °	540 °
		<b>CHAPITRE XI.</b>		
		DÉPENSES IMPRÉVUES.		
35	"	Dépenses imprévues non libellées au Budget; Achat de décorations militaires; Secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne, etc. . . . .	14,945 °	"
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.	14,945 °	"

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
155,000 °	155,000 °	°	°		
155,000 °	155,000 °	°	°		
14,945 °	14,945 °	°	°		
14,945 °	14,945 °	°	°		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
CHAPITRES.	PAGES.		Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
<b>RECAPITULATION.</b>				
I.	598	Administration centrale . . . . .	552,000	» 150,000 »
II.	400	Etats-majors. . . . .	1,468,200	» »
III.	408	Service de santé des hôpitaux . . . . .	1,152,200	» »
IV.	410	Solde des troupes . . . . .	24,589,900	» »
V.	428	Académie militaire . . . . .	276,400	» 10,000 »
VI.	452	Établissements et matériel de l'artillerie . . . . .	1,107,555	» »
VII.	456	Matériel du génie . . . . .	1,460,000	» »
VIII.	458	Pain, viande, fourrages et autres allocations . . . . .	15,564,800	» »
IX.	444	Traitements divers et honoraires . . . . .	165,000	» »
X.	446	Pensions et secours. . . . .	154,460	» 540 »
XI.	56.	Dépenses imprévues . . . . .	14,945	» »
<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>			<b>44,265,460</b>	<b>» 160,540 »</b>

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
482,000	»	482,000	»	»	
1,468,200	»	1,468,200	»	»	
1,152,200	»	1,152,200	»	»	
24,580,900	»	24,579,000	10,900	»	
286,400	»	276,400	10,000	»	
1,107,555	»	1,107,555	»	»	
1,460,000	»	1,460,000	»	»	
15,564,800	»	15,502,800	62,000	»	
165,000	»	165,000	»	»	
155,000	»	155,000	»	»	
14,945	»	14,945	»	»	
44,426,000	»	44,545,100	82,900	»	
AUGMENTATION . . . fr.			82,900		

**ANNEXE****AU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE****POUR L'EXERCICE 1882.****PENSIONS.***Voir* aux annexes (n° 16) du Budget de la Dette publique.**SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1880.**

176 pensions inscrites . . . . .	fr. 224,488
123 pensions éteintes . . . . .	118,560
<u>53 pensions restant à servir . . . . .</u>	<u>fr. 105,928</u>